République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉES MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts

- ***Commissions Centrales***
  Central Tenders Boards
- ***Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1***
  Bids Analysis Sub-Committees Cat 1
- ***Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2***
  Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence ***http://armp.cm,***
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT	06	TELECOMMUNICATION	02	NON DEFINIS	02
INFRASTRUCTURE	07	SANTE PUBLIQUE	04	RURAL	08
ADMINISTRATION	07	ENERGIE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01

N° 1938
22 Novembre 2019
22 November 2019
5:46 PM/17H:46

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	0024/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0024/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 13/11/2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE TOILETTESPUBLIQUES DANS LA VILLE DE MAROUA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGIONDE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	12-12-2019
2	**Reference**	024/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 DU 19/11/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE TRENTE (30) FORAGES DANS TRENTE (30) VILLAGES SUIVANTS DE L'ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI : - CANTON DE MADIAKO (OULI, DJAMENA ISSA, DARAK, DILGA ARABE, DAMROU BAR, MAROUFA, DJAMENA SABIA, PLACE DE FÊTE DE LOGONE BIRNI, CES DE KIDAM, CETIC DE LOGONE BIRNI); - CANTON DE ELBIRKE (SANAKALE, ARDEBE, DJIDAT, ELBIRKE, GAWANA, DJARANGOULOU, DIDAT 2,) ; - CANTON DE KALA KAFRA (DABANGA, LABAOO, MAHANNA 1, MAHANNA 2, MOULLIRE, KABO 2) ; - CANTON DE HINALE (KARAM ARABE, MAHANA, KALKOULOU, SHI, GUELSH, MANECH, CES DE ZIMADO), DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	12-12-2019
3	**Reference**	0025/AONO/CUM/MAR/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0025/AONO/CUM/MAR/CIPM/2019 DU 20/11/2019. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTTON DE QUINZE (15) BLOCS DES LATRINES DANS CERTAINES ÉCOLES DE LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2DURBAIN > LOT 1: MAROUA 1ER, LOT 2: MAROUA 2ÈME ET LOT 3: MAROUA 3ÈME.FINANCEMENT : C2D URBAIN
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-12-2019
4	**Reference**	026/AONR/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT 026/AONR/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 19/11/2019 POUR CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ANCIENS LOCAUX DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE YAGOUA, ARRONDISSEMENT DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	11-12-2019
5	**Reference**	039/AONO/DG/DRH/SJAC/CIPM-SCDP/2019 DU 18/11/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AONO/DG/DRH/SJAC/CIPM-SCDP/2019 DU 18/11/2019 RELATIF A LA FOURNITURE DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICES 2020 & 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-12-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	N°0014/AONR/MINEE/CAPM/UO/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0014/AONR/MINEE/CAPM/UO/CIPM/2019 DU 21 NOVEMBRE 2019 POUR LA SELECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES DEVANT ASSURER LA COUVERTURE SANITAIRE DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DU PROJET MEMVEELEFINANCEMENT: BUDGET ADDITIF PROJET MEMVE'ELE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	13-12-2019
7	**Reference**	025/ONIT/K/FNR/RTB-WOI/2019 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER 025/ONIT/K/FNR/RTB-WOI/2019 OF 19/11/2019-(EMERGENCY PROCEDURE) FORTHE ACHIEVEMENT OF THE DRILLING AT THE PUBLIC SCHOOLS OF HARDEO. GOLO, HARDEO. KESSOUO, HODANDE, AND THE LOCALITIES OF YOLEL, DJABIRE ALIOUM, WALDE LOFOU, GERTOGALWO AND ROUMDEWO, DIAMARE DIVISION . FAR NORTH REGION
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	11-12-2019
8	**Reference**	21/AONO/ADC/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 22/11/2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE EXTRA-SECOURUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	23-12-2019
9	**Reference**	20/AONO/ADC/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°20 /AONO/ADC/CIPM/2019 DU 21/11/2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BUREAUX EN MATERIAUX PREFABRIQUES POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.AFINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A IMPUTATION : EXERCICE 2019, LIGNE 23450107
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-12-2019
10	**Reference**	19/AONO/ADC/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19 /AONO/ADC/CIPM/2019 DU 21/11/2019POUR LA CONSTRUCTION DE BUREAUX EN MATERIAUX PREFABRIQUES POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2019,LIGNE 23450107.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	12-12-2019
11	**Reference**	013/AONO/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 19/11/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 19 NOVEMBRE 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE LOTISSEMENT DE 50 HECTARES DE TERRAIN A BEKA MATARI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER(EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM/CAN 1ER, EXERCICE 2019IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N°……
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-12-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	04/AONO/SPE/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04 /AONO/SPE/CIPM/2019 DU 22 NOVEMBRE 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DES RAILS DU PONT ROULANT ET DE COMPLEMENT DE BARDAGE INTERIEUR DE L'ATELIER ABRITANT LA ROTATIVE DE PRESSE KBA COMET A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-12-2019
13	**Reference**	035/19/DCO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 035/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18/11/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BANDES D'ETANCHEITES POUR BOITES A VIDE DESTINEES AUX USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-12-2019
14	**Reference**	034/19/DCO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 034/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18/11/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES DE RECHANGE POUR HUMIDAIRES A PETROLE, DANS LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-12-2019
15	**Reference**	003/DC/CABIII/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 003/DC/CABIII/SG/CIPM/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉ DE 60TABLE BANCS ET DE BUREAUX ENSEIGNANTS AU LYCÉE BILINGUE DE TOCKET 2 COMMUNE DE BAFOU.SSAM 3ÈME, DÉPARTEMENT DE LA MIFI, RÉGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-12-2019
16	**Reference**	004/DC/CABIII/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 004/DC/CABIII/SG/CIPM/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉ DE 60 TABLES BANCS ET DE BUREAUX ENSEIGNANTS AU LYCÉE DE WOUONG 2 Y COMPRIS LA RÉALISATION D'UNE MINIE AEP À PARTIR D'UN FORAGE EXISTANT PAR ÉQUIPÉ D'UNE POMPE IMMERGÉ ÉLECTRIQUE ET CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU EN BÉTON ARMÉ AVEC BÂCHE PLASTIQUE DE 3000 LITRES ET UNE BORNE FONTAINE À 02 ROBINETS AU LYCÉE DE WOUONG 2, COMMUNE DE BAFOUSSAM 3, DÉPARTEMENT DE LA MIFI, RÉGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-12-2019
17	**Reference**	002/ADC/C-BBJ/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/ADC/C-BBJ/CIPM/2019 DU 21/11/2019 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 3ÈME EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-12-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
18	**Reference**	N°266/C/CUY/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°93/AONO/CUY/CIPM/19 DU 25/06/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CLOTURES AUTOUR DE CERTAINES AIRES DE JEUX AU PARCOURS VITA DE YAOUNDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	000105/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 28 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) CHAINES DE PRISE DE VUES A L'IFCPA-CRTV, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	07/C/C.GAL/SG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 07/C/C.GAL/SG DU 08 NOVEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°02/AONO/C-GAL/CIPM/2019 DU 10 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART À LA COMMUNE DE GALLM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS (LOT 1, LOT2 ET LOT3).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	2019/038/UN/R/CIPM/DIPD/2019 DU 15/11/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°2019/038/UN/R/CIPM/DIPD/2019 DU 15 NOVEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/2019/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS DE BUREAUX, SALLES DE COURS ET INFORMATIQUE A L'ECOLE DES SCIENCES ET DE MEDECINE VETERINAIRE (ESMV)DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	0376/DAG/DG/PAD DU 15 NOV 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°0376/DAG/DG/PAD DU 15 NOV 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°52/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 14/06/2019 POUR LES TRAVAUX DE CARENAGE DE LA PILOTINE GAZELLE DUPORT AUTONOME DE DOUALA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	2019/037/UN/R/CIPM/DIPD/2019 DU 15/11/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2019/037/UN/R/CIPM/DIPD/2019 DU 15 NOVEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/2019/ AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019, POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATERIEL DE LABORATOIRE A L'ECOLE DES SCIENCES ET DE MEDECINE VETERINAIRE (ESMV) DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
24	**Reference**	000106/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 16 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) KITS MOBILES DE PRODUCTION DELOCALISEE POUR LES PROGRAMMES DE FLUX A LA CRTV, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	000104/CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/CRTV/CIPM/19 DU 11 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE DIFFUSION A LA CRTV, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	N°268/C/CUY/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°183/AONO/CUY/CIPM/19 DU 29/08/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE R2HABILITATION ET D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
27	**Reference**	000103/CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0014/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 03 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE TRANSMISSION ET ACCESSOIRES AU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	N° 16 /CRP/CAFAN/SG/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 16 /CRP/CAFAN/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°009/DC/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 06 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE SOIXANTE (60) TABLES BANCS POUR ELEVES, DEUX (02) TABLES ET QUATRE (04) CHAISES POUR LE STAFF ENSEIGNANT ET VISITEURS, D'UN BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : PNDP/COMMUNE D'AFANLOUM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
29	**Reference**	N° 17 /CRP/CAFAN/SG/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 17 /CRP/CAFAN/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°010/DC/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 06 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE (APPARTEMENT DE DEUX CHAMBRES, UN SALON, UNE CUISINE ET UNE DOUCHE) À L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : PNDP/COMMUNE D'AFANLOUM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
30	**Reference**	N° 18 /CRP/CAFAN/SG/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 18 /CRP/CAFAN/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°011/DC/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 06 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AFANLOUM CENTRE ET DES LATRINES DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AFANLOUM-CENTRE, COMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : PNDP/COMMUNE D'AFANLOUM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
32	**Reference**	N°266/C/CUY/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°93/AONO/CUY/CIPM/19 DU 25/06/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CLOTURES AUTOUR DE CERTAINES AIRES DE JEUX AU PARCOURS VITA DE YAOUNDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
33	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
34	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
35	**Reference**	0376/DAG/DG/PAD DU 15 NOV 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°0376/DAG/DG/PAD DU 15 NOV 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°52/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 14/06/2019 POUR LES TRAVAUX DE CARENAGE DE LA PILOTINE GAZELLE DUPORT AUTONOME DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
36	**Reference**	N°268/C/CUY/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°183/AONO/CUY/CIPM/19 DU 29/08/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE R2HABILITATION ET D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	05/D/K23/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°05/D/K23/CDPM/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE I'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 05/AONO/RC/MINAT/REN/K23/CDPM/2019 DU 27/07/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU SOUS-PRÉFET DE I'ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI.DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE I'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEPAT) - EXERCICE 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
38	**Reference**	2220-19/DAG/DG/PAD DU 15 NOV 2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 2220-19/DAG/DG/PAD DU 15 NOV 2019 PORTANT ATTRIBUTION AU CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC), BP 2389 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 52/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 14/06/2019 POUR LES TRAVAUX DE CARÉNAGE DE LA PILOTINE GAZELLE DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
39	**Reference**	223-19/DAG/DG/PAD DU 19 NOV 2019 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°2223-19/DAG/DG/PAD DU 19 NOV 2019 PORTANT ATTRIBUTION AU CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC), BP 2389 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 47/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 28/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CARÉNAGE DE LA VEDETTE HYDROGRAPHIQUE DU PORT AUTONOME DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
40	**Reference**	006 CUD/ SG/ DIE/SDPMAP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°006 CUD/ SG/ DIE/SDPMAP/2019 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°000353/M/PR/MINMAP/CCPM-AI/2016 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°059/AONO/MINMAP/CCPM-AI/2016 DU 17 OCTOBRE 2016 AVEC LACROIX TRAFIC CAMEROUN POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES POTEAUX ET PLAQUES DE RUE POUR LES COMMUNES DE DOUALA 3 ET 5 PHASE 1.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
41	**Reference**	8449/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N° 8449/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 060/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 02/08/2019 POUR LA FOURNITURE DE SEPT (07) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR ENGINS ELEVATEURS A LA SODECOTON
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	001566/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire
	Titre/objet	DECISION N°001566/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX (02) CHAINES DE PRISE DE VUES A L'IFCPA-CRTV - EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
43	**Reference**	462/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 462/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 PORTANT ATTRIBUTIONN DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 003/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/BEC/2019 DU 22/07/2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CUSSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES ATROIS (03) COMPARTIMENTS EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE KOUROM MARCHE (LOT 1), KOUNDJA (LOT 2) ET MAWOUON (LOT 3) POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT-PHASE II
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	001567/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX (02) KITS MOBILES DE PRODUCTION DELOCALISEE POUR LES PROGRAMMES DE FLUX A LA CRTV - EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
45	**Reference**	458/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 458/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DEL'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°004/AONO/MINADER/PDRM-LL/RPM/CSPM/BEC/2019 DU 05/07/2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CUSSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS EN (03) LOTS DISTINCTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MFETAME (LOT 1), MBANKOUP (LOT 2) ET EPB DE FOYET (LOT 3) POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT-PHASE II
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
46	Reference	CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0014/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 03 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE TRANSMISSION ET ACCESSOIRES AU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
47	Reference	001569/CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/CRTV/CIPM/19 DU 11 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE DIFFUSION A LA CRTV, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
48	Reference	007/DM/C/GAL/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE 007/DM/C/GAL/SG DU 08 NOVEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-GAL/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART À LA COMMUNE DE GALIM,DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS (LOT 1, LOT2 ET LOT 3).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
49	Reference	007/DM/C/GAL/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE 007/DM/C/GAL/SG DU 08 NOVEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-GAL/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART À LA COMMUNE DE GALIM,DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS (LOT 1, LOT2 ET LOT 3).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
50	Reference	007/DA/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 007/DA/DG/CM-SCDP/2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
51	Reference	8449/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N° 8449/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 21/11/2019 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 26/19/DCO/SDCC/CIPM DU 19/09/2019 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR L'HUILERIE DE GAROUA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
52	**Reference**	N° 26 /DM/CAFAN/SG/19 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 26 /DM/CAFAN/SG/19PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AFANLOUM CENTRE ET DES LATRINES DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AFANLOUM CENTRE, COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MÉFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
53	**Reference**	N° 25 /DM/CAFAN/SG/19 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 25 /DM/CAFAN/SG/19PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE (APPARTEMENT DE DEUX CHAMBRES, UN SALON, UNE CUISINE ET UNE DOUCHE) À L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
54	**Reference**	N° 24 /DM/CAFAN/SG/19 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 24 /DM/CAFAN/SG/19PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE TABLES BANCS, TABLES ET CHAISES POUR ENSEIGNANT ET VISITEURS, D'UN BLOC LATRINE À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
55	**Reference**	000107/CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000107/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 20 NOVEMBRE 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0016/AONO/CRTV CIPM/19 DU 23 JUILLET 2019 POUR L'EQUIPEMENT DES SALLES VIP TV ET RADIO DE LA CRTV, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
56	**Reference**	006 CUD/ SG/ DIE/SDPMAP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°006 CUD/ SG/ DIE/SDPMAP/2019 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°000353/M/PR/MINMAP/CCPM-AI/2016 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°059/AONO/MINMAP/CCPM-AI/2016 DU 17 OCTOBRE 2016 AVEC LACROIX TRAFIC CAMEROUN POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES POTEAUX ET PLAQUES DE RUE POUR LES COMMUNES DE DOUALA 3 ET 5 PHASE 1.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
57	**Reference**	ADDITIF N°1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0000221/AONO/UDO-CIPM/2019 DU 28 OCTOBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF R+1 A L'INSTITUT DES SCIENCES HALIEUTIQUES DE L'UNIVERSITE DE DOUALA A VABASSI (PHASE I).FINANCEMENT : BUDGET DEL-UNIVERSITÉ DE DOUALA, EXERCICES 2019 ET 2020.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
58	**Reference**	ADDITIF N°2 a/s 00003700/AONO/UDO/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°2 APPEL D'OFFRES NATIONAL OTLVERT N°00003700/AONO/UDO/CIPM/19 DU 13 OCTOBRE, EN PROCEDURE D'URGENCE,POUR LA FOURNITURE DE DEUX VEHICULES DE FONCTION D'UN MINIBUS A L'UNIVERSITE DE DOUALA EN TROIS(03) LOTSFINANCEMENT: BUDGET DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.EXERCICES 2019 ET 2020.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
59	**Reference**	07/AD/MINADER/C-PDRMII/RPM/19 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 07/AD/MINADER/C-PDRMII/RPM/19 MODIFICATION D'UNE DISPOSITION RELATIVE A LAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/TR/2019 DU 21/10/2019 POUR LA REHABILITATION DES ROUTES RURALES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE KOUTABA ET FOUMBOT (LOT 1 :17,2 KMS) ; MASSANGAM (LOT 2 : 25,7KMS) ; KOUOPTAMO (LOT 3 : 46,1 KMS) : MALENTOUEN (L0T4 :24 KMS) ; NJIMOM (LOTS : 33,5KMS) ; MAGBA (LOT6;17,3KMS) ;BANGOURAIN ET FOUMBAN (LOT7:17,9KMS) EN SEPT (07) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE 11 (PDRM-II), DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST (CAMEROUN).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
60	**Reference**	ADDITIF N°1 a/s 0000219/DC/UD/CIPM/1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 DEMANDE DE COTATION N°0000219/DC/UD/CIPM/19 DU 28 OCTOBRE 2019, RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE FONCTION A LA FACULTE DE GENIE INDUSTRIEL (FGI) DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITE DE DOUALA,EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
61	**Reference**	ADDITIF N°1 a/s 0000220/DC/UD/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 DEMANDE DE COTATION N°0000220/DC/UD/CIPM/19 DU 28 OCTOBRE 2019, RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE SERVICE A LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION APPLIQUEE DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.FINANCEMENT: BUDGET DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.EXERCICES 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
62	**Reference**	ADDITIF N°1 a/s 0000222/DC/UD/CIPM/19 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 DEMANDE DE COTATION N°0000222/DC/UD/CIPM/19 DU 28 OCTOBRE 2019, RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE FONCTION A L'ÉCOLE NORMALE SUPERIEURE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.FINANCEMENT: BUDGET DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0024/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 13/11/2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE TOILETTESPUBLIQUES DANS LA VILLE DE MAROUA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGIONDE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE) , N/D
IMPUTATION
CCM1521 01 G

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du PROGRAMME C2D URBAIN << Capitales Régionales >> et de l'accord de rétrocession relatif à la subvention dudit Programme signé le 28 juin 2018 entre la République du Cameroun et la Communauté Llrbaine de Maroua, le **Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Maroua** lance le présent Appel d'Offres portant sur les travaux de construction de deux (02) blocs toilettes publiques dans la ville de Maroua, Départernent du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consistent à construire deux (02) blocs de toilettes dans la ville de Maroua. Plus précisément dans les quartiers Pont-vert et Hardé.
Le projet ne comporte qu'un seul lot. Les travaux à réaliser comprennent notamment (liste non exhaustive) :

- Installation de chantier ;
- Terrassements ;
- Béton armé ;
- Maçonnerie ;
- Plomberie ;
- Electricité ;
- Revêtements scellés ;
- Enduits ;
- Toiture ;
- Menuiserie métallique ;
- VRD ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

vingt-six millions (26 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une expérience avérée dans les travaux de rnême nature.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offies, sont financés par la subvention C2D, obiet de la convention d'affectation CCM1521 01 G du 28 juin 2018 au profit du programme C2D urbain << Capitales Régionales > >. Le coût prévisionnel des travaux est de **vingt-six millions (26 000 000) FCFA TTC**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Maroua ou auprès de la Cellule Locale de Suivi du Programme C2D Urbain << Capitales Régionales >> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA** à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Maroua.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre du soumissionnaire seront répartis en trois enveloppes distinctes cachetées contenant

- Dossier administratif ;

- Offre technique ;

- Offre financière.

Ces trois enveloppes seront elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure cachetée. Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires papier dont l'original, **six (06)** copies marquées comme tels et **une (01)** copie numérique **(CD ou clé USB)** , devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua au plus tard le **12/12/2019 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0024/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 13/11/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE TOILETTES PUBLIQUES DANS LA VILLE DE MAROUA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. << A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILEMENT >> Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste f,rgure dans la pièce n°12 du DAO. La caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de cette caution est de **cinq cent vingt mille (520 000) francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de rnoins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'atrsence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier agréée par le Ministre des Finances entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps une heure après la date de dépôt des offres, soit le **12/12/2019 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Maroua qui se tiendra à la salle de délibération de la Communauté Urbaine de Maroua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouvertures ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

11. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identiher et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécihcations techniques du DAO et à la qualification des candidats.

1.1.1. Critères éliminatoires

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification technique des candidats. Ces critères sont les suivantes :

- Absence de Caution de soumission ;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

- Capacité financière insuffisante.

- Attestation de capacité financière délivrée par une banque de premier ordre de 10 000 000 FCFA au moins ;

- Chiffre d'affaire (sur DSF ou patente) de l'une des trois dernières années > 15 000 000 FCFA ;

- Non satisfaction d'un critère essentiel

11.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Expérience du soumissionnaire ;

- Moyens humains ;

- Moyens matériels ;

- Méthodologique

Les références (pages du marché concerné présentant à minima l'objet, le coût, le financement, le délai, le Client et le lieu ; accompagné du PV de réception desdits travaux) devront être assez récentes (moins de 5 ans). Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant en annexe du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (pièce n°3 du DAO).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, présentant des capacités administratives et techniques satisfaisantes, sera jugée la moins-di sante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services suivants :

- Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua ;

- Cellule Locale de Suivi du programme C2D-Urbain Maroua, sise à la communauté urbaine de Maroua, Tel : 222-29-20-15, belgab98@gmail.com ;

- Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain, sise derrière la DGSN à Nlongkak, Yaoundé Tél : 222-21-91-01, Email.c2dcapitalesregionales@gmail.com :

15. <u>Vulgarisation des numéros de téléphone de la cellule de la lutte contre la corruption au MINMAP</u>

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 251/699 37 07 48

MAROUA le 13 Novembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

BAKARI ROBERT

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 DU 19/11/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE TRENTE (30) FORAGES DANS TRENTE (30) VILLAGES SUIVANTS DE L'ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI : - CANTON DE MADIAKO (OULI, DJAMENA ISSA, DARAK, DILGA ARABE, DAMROU BAR, MAROUFA, DJAMENA SABIA, PLACE DE FÊTE DE LOGONE BIRNI, CES DE KIDAM, CETIC DE LOGONE BIRNI); - CANTON DE ELBIRKE (SANAKALE, ARDEBE, DJIDAT, ELBIRKE, GAWANA, DJARANGOULOU, DIDAT 2,) ; - CANTON DE KALA KAFRA (DABANGA, LABAOO, MAHANNA 1, MAHANNA 2, MOULLIRE, KABO 2) ; - CANTON DE HINALE (KARAM ARABE, MAHANA, KALKOULOU, SHI, GUELSH, MANECH, CES DE ZIMADO), DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
53 94 709 07 110000 2209

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour **la réalisation de trente (30) forages dans trente (30) villages suivants de l'Arrondissement de Logone Birni :**

- CANTON DE MADIAKO (Ouli, Djamena issa, Darak, Dilga Arabe, Damrou bar, Maroufa, Djamena Sabia, Place de fête de Logone Birni, CES de Kidam, CETIC de Logone Birni);

- CANTON DE ELBIRKE (Sanakale, Ardebe, Djidat, Elbirke, Gawana, Djarangoulou, Didat 2,) ;

- CANTON DE KALA KAFRA (Dabanga, Labaoo, Mahanna 1, Mahanna 2, Moullire, Kabo 2) ;

- CANTON DE HINALE (Karam arabe, Mahana, Kalkoulou, Shi, Guelsh, Manech, CES de Zimado), DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Etudes et Installation de chantier ;
- Foration ;
- Equipements ;
- Développement et essai de pompage ;
- Traitement et analyse des eaux ;
- Réalisation de la Super structure ;
- Formation et mise en place des comités de gestion ;
- Remise des caisses à outils.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2019, et suivants **Ligne 53 94 709 07 110000 2209,** pour un coût estimatif de : **Deux Cent Vingt et Un** M **illions (221 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de l'hydraulique, justifiant des capacités techniques et financières.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2019, et suivants **Ligne 53 94 709 07 110000 2209,** pour un coût estimatif de : **Deux Cent Vingt et Un** M **illions (221 000 000) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marches Publics.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Gouverneur, à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marches Publics., dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de : **Cent Cinquante Mille** (**150 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès des services du Gouverneur de l'Extrême-Nord à Maroua, à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marches Publics, au plus tard le **11/12/2019** à **14 heures 30 minutes**, heure locale et devra porter la mention.

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°024/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 DU 19/11/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE TRENTE (30) FORAGES DANS TRENTE (30) VILLAGES SUIVANTS DE L'ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI :

- CANTON DE MADIAKO (Ouli, Djamena issa, Darak, Dilga Arabe, Damrou bar, Maroufa, Djamena Sabia, Place de fête de Logone Birni, CES de Kidam, CETIC de Logone Birni);

- CANTON DE ELBIRKE (Sanakale, Ardebe, Djidat, Elbirke, Gawana, Djarangoulou, Didat 2,) ;

- CANTON DE KALA KAFRA (Dabanga, Labaoo, Mahanna 1, Mahanna 2, Moullire, Kabo 2) ;

- CANTON DE HINALE (Karam arabe, Mahana, Kalkoulou, Shi, Guelsh, Manech, CES de Zimado), DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Cinq (05) mois** calendaires. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Quatre millions quatre cent vingt mille** (**4 420 000) FCFA,** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Quatre millions quatre cent vingt mille** (**4 420 000) FCFA,** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **11/12/2019** à **15 heures 30 minutes** précises dans la salle de réunions des services du Gouverneur de l'Extrême-Nord à Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- <u>Critères éliminatoires</u>

13.1.1 : **Pièces administratives**

a) Dossier incomplet ;

b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

c) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : **Offre technique**

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Chiffre d'affaires cumulé dans les travaux d'hydraulique au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Cent Cinquante millions (150 000 000) de Francs CFA** ;

d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier d'hydraulique ;

e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

f) Non satisfaction, au moins, à **vingt-huit (28) critères essentiels sur trente-neuf (39).**

13.1.3 : **Offre financière**

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : <u>Critères essentiels</u>

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **39 critères** essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **03 critères** ;

b) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **08 critère**.

c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

d) La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;

e) Le matériel de chantier à mobiliser sur **8 critères**.

15. Attribution

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** , à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services du Gouverneur, à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Public.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants:

673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 19 Novembre 2019

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0025/AONO/CUM/MAR/CIPM/2019 DU 20/11/2019. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTTON DE QUINZE (15) BLOCS DES LATRINES DANS CERTAINES ÉCOLES DE LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2DURBAIN > LOT 1: MAROUA 1ER, LOT 2: MAROUA 2ÈME ET LOT 3: MAROUA 3ÈME.FINANCEMENT : C2D URBAIN

FINANCEMENT
BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE) , N/D
IMPUTATION
CCM 1521 01 G

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre du programme C2D urbain Capitales Régionales, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Maroua lance un Appel d'Offres national ouvert pour le compte de la dite Communauté Urbaine pour les travaux de construction en urgence de 15 (Quinze) blocs des latrines dans certaines écoles de la vitle de Maroua dans le cadre du programme C2D urbain << capitales régionales >>

2. Consistance des prestations

Le projet est réparti en trois (03) lots définis comme suit :

Lots	Localisations	Nombre Des blocs	Consistance des travaux
Lot 1	EP HARDE	02	Les travaux, objet de la présente consultation consistent en l'exécution des tâches définies ci-après : travaux préliminaires ; fondations ; démolition et béton armé en élévation ; maçonnerie et enduit en élévation ; charpente et couverture; revêtements scellés ; menuiserie métallique ; plomberie sanitaire ; électricité ; peinture. Et ce, suivant les spécifications contenues dans le CCTP.
	EP HEDJER	01	
	EP LOUGGOL	02	
Lot 2	EP WOURDE FROLINA	01	
	EP MAYEL IBBE	02	
	EP KAKATARE 1	02	
Lot 3	EP KONGOLA SAID	01	
	EP LOUGUEO	02	
	EP DJARENGOL KODEK	02	

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini par lot comme suit :

Lots	Localisations	Nombre Des blocs	Coût prévisionnel TTC
Lot 1	EP HARDE	02	52 950 000 FCFA
	EP HEDJER	01	
	EP LOUGGOL	02	
Lot 2	EP WOURDE FROLINA	01	54 240 000 FCFA
	EP MAYEL IBBE	02	
	EP KAKATARE 1	02	
Lot 3	EP KONGOLA SAID	01	53 800 000 FCFA
	EP LOUGUEO	02	
	EP DJARENGOL KODEK	02	

4. Allotissement

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une expérience avérée dans les travaux de même nature.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le programme C2D urbain Régionales >> l'objet de la convention AFD **d'affectation CCM 1521 01 G du 28 juin 2018**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua (situé à proximité de la salle des actes de la dite Communauté Urbaine) ou à la Cellule Locale de Suivi du Programme C2D Urbain << Capitales Régionales >> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de MAROUA situé à proximité de la salle des actes de ladite Communauté Urbaine dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 (cent vingt mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat des Marchés Publics (situé à proximité de la salle des actes de ladite communauté urbaine), au ptus tard le **19/12/2019 à 10H00** et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATTONALE OUVERT **N°0025/AONO/CUM/MAR/CIPM/2019 DU 20/11/2019 POUR LES TRAVAUX DE GONSTRUCTION DE QUINZE (15) BLOCS DES LATRTNES DANS CERTAINES ÉCOLES DE LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN**

<< CAPITALES REGIONALES 2 >>

Lot 1: Maroua 1er ; Lot 2: Maroua 2ème et Lot 3: Maroua 3ème.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **six (06) mois** pour chacun des lots.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant TTC du marché établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste se trouve en annexe du présent DAO (pièce 15) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Montant de la caution par lot	
LOT 1	**1 059 000 FCFA**
LOT 2	**1 084 000 FCFA**
LOT 3	**1 076 000 FCFA**

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les se précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. T caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier agréée par le Ministre des Finances en

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de toutes les pièces (pièces administratives, des offres techniques et des offres financières) se fait en un seul temp de ladite Communauté Urbaine sise dans son enceinte. Seuls les sournissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture

14. Critères d'évaluation

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont po
relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniqu

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. L

- Absence de la caution de soumission ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

- Non-conformité au modèle de soumission ;

- Absence de la lettre d'engagement sur l'aspect sécuritaire du projet.

b. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de ta capacité technico financière des candidats à exécute
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre inrdicatif sur :

- Expérience ;
- Moyens humains ;
- Moyens matériels ;
- Méthodologie ;
- Capacité financière : - Attestation de capacité financière délivrée par une banque de prernier ordre de 30 000 000 FCFA a

NB : En cas de groupement, le chiffre d'affaire sera satisfait ainsi qu'il suit : 50% par le mandataire, 20% par chaque membre et

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, présentant des capacités administratives et techniques satisfaisant
l'organisation qu'il mettra en place suivant le nombre de lots qui lui sera attribué. Il devra notamment traiter les lots de façon inc
ne pourra lui être attribué plus d'un lot. Au cas où, il est moins disant sur plusieurs lots, il lui sera prioritairement attribué les lots

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à partir de la date limite

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule Locale de Suivi du programme **téléphone de la cellule de la lutte contre la corruption au MINMAP**. Pour toute tentative de corruption ou faits de rnauvaises

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT 026/AONR/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 19/11/2019 POUR CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ANCIENS LOCAUX DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE YAGOUA, ARRONDISSEMENT DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 94 709 04 110000 2025

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

EN PROCEDURE D'URGENCE DU 19/11/2019 POUR CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ANCIENS LOCAUX DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE YAGOUA, ARRONDISSEMENT DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent, pour chaque lot, les opérations suivantes :

- L'exploitation des documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;

- La surveillance et le contrôle des travaux ;

- Le suivi de l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;

- Le contrôle des pièces techniques, notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;

- Le contrôle de la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;

- La production des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;

- La production d'un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;

- La proposition au Chef de service du marché pour signature, des ordres de service nécessaires à la bonne exécution des travaux ;

- Le contrôle de la qualité des travaux et de l'application des mesures de protection de l'environnement ;

- Le contrôle de l'établissement des plans de recollement et leur approbation.

Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **Trente un millions (31 000 000) de francs CFA TTC**.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après pré qualifiés suivant l'Appel à Sollicitation de Manifestation d'Intérêt (ASMI) N°002/ASMI/MINEPAT/SG/DREN/SAEP/2019 du 27 mai 2019.

N°	Noms des entreprises pré qualifiées
1	**ETS MAHI Sarl** BP: 520 MAROUA, Tel 694 78 80 78 / 672 82 96 28
2	**BRAINSTORE CONSULTING** BP: 703 Maroua Tel : 699 84 17 55 / 699 87 00 05
3	**ETS SAO** BP: 45 MAROUA ,Tel 696 62 20 17/ 675 46 45 25

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2019 et suivant, sur la ligne **94 709 04 110000 2025**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commission Régionale de Passation des Marchés sise aux Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis d'Appel d'Offres, aux jours ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), aux Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, contre présentation d'un reçu de versement de la somme de **cinquante mille (50 000) francs CFA** au Trésor Public non remboursable, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et **six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), sise aux Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord au plus tard le **11/12/2019 à 14 heures 30 minutes** précises, heure locale, et devra porter la mention

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Six (06)**mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **Six cent vingt mille (620 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre sans possibilité de recours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres restreint sera déclarée irrecevable. Notamment, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps : l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 11/12/2019 à 15 heures 30 minutes par la Commission Régionale de Passation des Marchés dans la salle des conférences des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **soixante-dix points sur cent. (70/100).**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

- Absence d'une pièce administrative,

- Omission d'un prix unitaire quantifié,

- Note technique inférieure à 70/100,

- Fausses déclarations,

- Falsification des pièces,

- Présence d'informations financières dans la proposition technique.

13.2. Critères essentiels d'évaluation

- La présentation de l'offre ; 5 points

- Méthodologie d'exécution des prestations ; 15 points

- Les références du soumissionnaire ; 25 points

- La qualification du personnel ; 40 points

- Les moyens techniques et matériels. 15 points

e de sélection **"Qualité-Prix"**, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres et qui aura soumis l'offre évaluée la **mieux-disante** après combinaison des notes technique et financière.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sise aux Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord et à la Délégation Régionale du MINEPAT.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: **673 20 57 25 / 699 37 07 48** »

MAROUA le 19 Novembre 2019

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AONO/DG/DRH/SJAC/CIPM-SCDP/2019 DU 18/11/2019 RELATIF A LA FOURNITURE DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICES 2020 & 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
EP

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la couverture du parc Automobile de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers, le Directeur Général lance pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription de la police d'assurance Automobile auprès des compagnies d'assurances intéressées.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter concernent la couverture de l'assurance Automobile pour le parc Automobile de la SCDP, telles que détaillées dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est d'un montant toutes taxes comprises (TTC) de **cinquante millions de francs (F CFA 50.000.000) en deux (02) tranches d'égal montant pour chacun des exercices 2020 & 2021.**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert aux Compagnies d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).
NB : La gestion de cette police d'assurance relative au présent Appel d'Offres sera assurée par un cabinet de courtage dont la rémunération sera assurée par la compagnie d'assurance adjudicataire, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la SCDP des exercices 2020 pour la tranche ferme et 2021 pour la tranche conditionnelle sur la ligne d'imputation budgétaire EP.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP), Tel : (+237) 233 40 54 45 / Poste 1248), dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des marchés sise au-dessus du Club House. B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 / Fax (+237) 233 40 47 96 / N° de poste 1248, dès publication du présent Avis contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trente cinq mille francs (F CFA 35 000)** payable dans le compte **N° 33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 06/12/2019 à 13H 00 Min, heure locale** à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 / Tél (+237) 233 40 54 45 / Fax(+237) 233 40 47 96 / N° de poste 1248 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AONO/DG/DRH/SJAC/CIPM-SCDP/2019 DU 18/11/2019 RELATIF FOURNITURE DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) »
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de vingt-quatre (24) mois répartis comme suit :

- Tranche ferme : 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2020 à minuit ;
- Tranche conditionnelle : 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2021 à minuit.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure à l'annexe II du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Chaque caution devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des suretés. Ladite caution est fixée à **1 000 000FCFA**.
S'agissant des compagnies d'assurance à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 06/12/2019 à **14h00 min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP dans la Salle de Conférences située au siège social de la SCDP à Douala en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Il s'agit notamment :
Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet ;
- Présence d'une information financière dans le dossier administratif ;
- Absence d'agrément à la profession ;
- La non-production des documents réglementaires (C4 et C11) des années 2016, 2017 et 2018 attestant de la solvabilité et de la capacité de la compagnie à honorer ses engagements, documents certifiés par les services compétents du MINFI.

Offre technique

- Présence d'une information financière dans l'offre technique ;
- Non-obtention de 80 points sur 100 à l'évaluation technique.

Offre financière
Non-conformité des pièces suivantes aux modèles prescrits par le DAO :

- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).

Toute offre financière inférieure à 80% du budget prévisionnel.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera binaire (OUI/NON) et se fera sur la base des critères suivants :

Critères	NOTE
Présentation générale de l'offre	OUI/NON
Références générales du soumissionnaire	OUI/NON
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des cinq (05) dernières années.	OUI/NON
Description détaillée des garanties offertes	OUI/NON
Modalités de mise en jeu de la garantie	OUI/NON
Couverture des engagements réglementés	OUI/NON
Couverture de la marge de solvabilité	OUI/NON
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	OUI/NON
Réseau d'experts et garages agréés	OUI/NON
Attestation de satisfecit des concessionnaires automobiles agréés	OUI/NON
Réassurance	OUI/NON
Total	11/11

14. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 1248) ou (+237) 650 21 02 64.

DOUALA le 18 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PROJET DE CONSTRUCTION DU BARRAGE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE MEMVE'ELE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0014/AONR/MINEE/CAPM/UO/CIPM/2019 DU 21 NOVEMBRE 2019 POUR LA SELECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES DEVANT ASSURER LA COUVERTURE SANITAIRE DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DU PROJET MEMVEELEFINANCEMENT: BUDGET ADDITIF PROJET MEMVE'ELE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET ADDITIF DU PROJET MEMVE'ELE EXERCICE 2019
IMPUTATION
67 04 03

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre des prestations sociales exigées par les textes et règlements en vigueur au Cameroun, le Projet Memve'ele lance un Appel d'Offres National restreint en procédure d'urgence pour la couverture en assurance de l'ensemble du personnel du Projet Memve'ele.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un seul lot :
- Assurance maladie
- Evacuation sanitaire
- Frais funéraires

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de Quatre Vingt Quinze Millions (95 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux compagnies d'assurances ci-après retenus à l'issue des résultats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N° 0005/AMI/MINEE/CAPM/CIPM/2019 du 15 juillet 2019, pour les prestations susvisées :

N°	Soumissionnaires	Adresse
1	AXA ASSURANCES CAMEROUN	BP : 4068. DOUALA. Tél. : 233 42 31 59 / 233 42 62 71 / 233 42 67 72
2	ZENITH INSURANCE	Po Box 13581, Yaoundé, Tél.: 6 96 12 06 32
3	**NSIA ASSURANCES**	BP 2759 Douala, Tél: +237 233 50 27 00 Cel: +237 677 11 58 28
4		

ATLANTIQUE ASSURANCES

BP : 2933. DOUALA. Tél. 243898854 / 651804928

5	CHANAS ASSURANCES	BP : 109 DOUALA. Tél. : 233421474/699302713

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget Additif du Projet Memve'ele exercice 2019 dont l'imputation est 67 04 03.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'œuvre du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Memve'ele, sise à BASTOS, derrière Hôtel DIPLOMAT.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 75 000 (soixante-quinze mille) francs CFA au titre des frais d'achat de dossier. La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres sis à l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'œuvre du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Memve'ele, sise à BASTOS, derrière Hôtel DIPLOMAT.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles doit être déposée dans les Services du Maître d'Ouvrage délégué à la Direction du Projet Memve'ele (Unité Opérationnelle) sise derrière l'hôtel Diplomate à Bastos, Yaoundé, au plus tard le13 décembre 2019 à 13 heures, heure locale, et revêtue de la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0014 AONR/MINEE/CAPM-UO/CIPM/2019 DU 21 novembre 2019 POUR LA SELECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES QUI VA ASSURER LA COUVERTURE SANITAIRE DE L'ENSEMBLE DE SON PERSONNEL
Financement: Budget Additif Projet Memve'ele 2019.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à 1.900.000 (un million neuf cent mille) FCFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.
L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le 13 décembre 2019 à la Direction du Projet Memve'ele (Unité Opérationnelle) sise derrière l'hôtel Diplomate à Bastos, Yaoundé à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics place à l'unité opérationnelle.
L'ouverture des offres financières se fera à la Direction du Projet Memve'ele (Unité Opérationnelle) sise derrière l'hôtel Diplomate à Bastos, Yaoundé par la même Commission à une date ultérieure.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

Critères éliminatoires		Conditions remplies
1	Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;	
2	Absence d'une pièce du dossier administratif	
3	Non-conformité d'une pièce du dossier administratif (le soumissionnaire dispose tout de même d'un délai de 48h pour rendre conforme la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé)	
4	Absence de CCAP et TDR Paraphés et signés à la dernière page avec la mention (lu et approuvé)	
5	Absence agrément MINFI et adhésion CIMA	
6	C1, C4 et C11 2016, 2017, 2018 non certifiés par le MINFI. C10B, CEG, Tableau D	
7	Absence de la caution de soumission	
8	Information financière dans l'offre technique	
9	Note technique inférieur à 80 points/100	

*. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants,

- Critères de notation « protection sociale »

DESIGNATION	CRITERES	POINTS	POINTS
Présentation de l'offre	Intercalaire en couleur	1	3
	Agencement pièces suivant l'ordre du DAO	1	
	Reliure en spirale	1	

Références du soumissionnaire (Produire des documents justificatifs)	Ancienneté de la compagnie sur le marché des assurances		6
	-De 2 à 9 ans	2	
	-De 10 à 20 ans	3	
	-Plus de 20 ans (Justifier par l'agrément du MINFI certifié)	6	
	Ancienneté et expérience du soumissionnaire dans la couverture des risques similaires (Joindre 1ere page et les pages du contrat signé par les parties).		9
	● 0.5 point par contrat vieux de 1 à 6 ans fourni		
	● 01 point par contrat vieux de 7 à 15 ans fourni	9	
	● 02 points par contrat vieux de De 16 à 20 ans fourni		
	03 points par contrat vieux de Plus de 20 ans fourni (Maximum 03 contrats à fournir)		
	Attestation de satisfecit signé par le DG ou DRH de l'Entreprise sur les cinq dernières années (2015,2016, 2016, 2017, 2018) :		5
	● De 1 à 2 lettres ● De 3 à 4 lettres ● De 5 à 6 lettres	1 2 3	
	● Plus de 6 lettres	5	
	(Joindre également 1ere et dernière page signées des contrats concernés.)		

Modalités pratiques de gestion de la police (Produire des documents justificatifs)	Utilisation des cartes biométriques : Mise à disposition des kits d'identification dans au moins 10 centres.	5 5	10
	- Centre conventionné avec kit biométrique (justificatif de transmission des kits) 1pt/centre		
	- Joindre lettre de satisfecit : 1 pt par lettre		
	Délai de délivrance des bons des soins ambulatoires		4
	Examens de laboratoires, pharmacies, etc.		
	Le même jour	4	
	Plus de 24 heures	1	
	(Deux copies de bons délivrés le même jour : Demande du client datée+Copie bon de prise en charge datée)		
	Délai de réaction en cas d'hospitalisation (délivrance de la prise en charge)		3
	Le même jour	3	
	Plus d'un jour	1	
	(Deux copies de bons délivrés le même jour : Demande du client datée +Copie bon de prise en charge datée)		
	Remboursement des frais médicaux.		4
	Inférieur à 8 jours	4	
	De 8 à 10 jours	2	
	Plus de 10 jours	1	
	(à justifier par les décharges des demandes de remboursement + justificatifs paiement datés : chèque ou virement, ..)		
	Règlement des frais des prestataires relatifs au bon de prise en charge		3
	Inférieur à 10 jours	3	
	De 10 à 15 jours	1	
	Plus de 15 jours	0,5	
	(à justifier par le bordereau de dépôt de factures +justificatifs de paiement par chèque ou ordre de virement daté.)		

	délai de prise en charge pour le transfert des malades à l'intérieur du pays		3
	dans les 48 heures	3	
	de 48 à 72 heures	1	
	plus de 72 heures	0	
	(à justifier par une demande de transfert datée, réservation billet ou bon de prise en charge datée)		
	Délais de prise en charge lunetterie		3
	De 1 à 2 jours	3	
	De 3 à 5 jours	1	
	(Deux copies de bons délivrés le même jour : prescription du client, devis daté +Copie bon de prise en charge datée)	0	
	Prise en charge à l'Etranger avec preuve de délivrance de bon de prise en charge dans au moins cinq pays (Europe, Maghreb, Afrique du sud, Amérique du nord, Asie)- joindre : devis de l'hôpital vers lequel le malade doit être évacué, prise en charge délivrée par l'assisteur à la demande de la compagnie d'assurance, toute autre preuve de l'évacuation et de la prise en charge effective de l'assuré à l'Etranger. (1 point par prise en charge présentée par pays si tous les éléments clés demandés sont fournis, 0 point s'il manque un des deux éléments clés)	5	5
Représentativité (Produire des documents justificatifs)	Liste des formations sanitaires dans les dix régions Au moins une pharmacie et un hôpital par région (0.5pt/région) –Copies conventions	5	5
	Présence des médecins conseils dans chaque région- Copies des conventions + preuves de paiement des honoraires par l'assureur et d'encaissement de ce honoraires par les médecins conseils sur les six derniers mois 1 point par région	10	10
	Partenariat à l'Etranger :		6
	Couverture de réassurance et partenariat internationaux dans la branche concernée.		
	Une copie de la convention avec un réassureur dans le cadre de l'assistance à l'étranger (2pts)	2	
	Partenariat à l'Etranger (avec des assisteurs internationaux)-(Europe, Maghreb, Afrique du Sud, Amérique du Nord, Asie) – 1point par preuve de partenariat présentée. (cette preuve doit montrer que l'assisteur international peut intervenir partout dans le monde via des conventions locales signées avec des hôpitaux)	4	

Capacité financière (Produire des documents justificatifs)	Capital social		4
	inférieur à 2 milliards	1	
	De 2 à 5 milliards	2	
	Plus de 5 milliards	4	
	Chiffre d'affaires moyen (2016, 2017, 2018) de la branche concernée		5
	Inférieur ou égale à 3 milliards	2	
	Plus de 3 milliards	5	
	Joindre attestation des chiffres d'affaires signée par le commissaire au compte		
	Moyenne de marge de solvabilités 2016, 2017, 2018		6
	Entre 170% à 200%	2	
	Supérieure à 200%	6	
	(Etat C11 certifiés par le MINFI)		
	Couverture des engagements réglementés 2016, 2017, 2018		6
	Entre 100% et 110%	2	
	Supérieure à 110%	6	
	(Etat C4 certifiés par le MINFI)		

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Memve'ele, sise à BASTOS, derrière Hôtel DIPLOMAT. Tél. : +(237) 222 20 84 88/ ; Fax :+(237) 222 20 84 90. E-mail :projet_memveele@yahoo.fr

YAOUNDE le 21 Novembre 2019

Le DIRECTEUR DE PROJET

BISSO DIEUDONNÉ

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER 025/ONIT/K/FNR/RTB-WOI/2019 OF 19/11/2019-(EMERGENCY PROCEDURE) FORTHE ACHIEVEMENT OF THE DRILLING AT THE PUBLIC SCHOOLS OF HARDEO. GOLO, HARDEO. KESSOUO, HODANDE, AND THE LOCALITIES OF YOLEL, DJABIRE ALIOUM, WALDE LOFOU, GERTOGALWO AND ROUMDEWO, DIAMARE DIVISION . FAR NORTH REGION

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
94 110000 22O9

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

THE ACHIEVEMENT OF THE DRILLING AT THE PUBLIC SCHOOLS OF HARDEO. GOLO, HARDEO. KESSOUO, HODANDE, AND THE LOCALITIES OF YOLEL, DJABIRE ALIOUM, WALDE LOFOU, GERTOGALWO AND ROUMDEWO, DIAMARE DIVISION . FAR NORTH REGION

2. Consistance des prestations

The works comprise the following tasks inter olia:
- Studies ond building site's installation;
- Drilling;
- Equipement ;
- Development and pumping test;
- Analysing and water traitement ;

- Super Structure realization ,

- constitution and installation of maintenance comity members;
- Mise à disposition de la caisse à outils.

3. Cout Prévisionnel

As far as works are concerned, on estimated amount of **Sixty-four million (64,000,000) CFA** F is ollocated for this contract by The MINEPAT's Public Investment Budget, part of the Fiscal year 2019,**line 94 110000 2209.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

The involvement in this invitation to tender is open with equal conditions to Comeroon-Law related enterprises experienced in Hydraulic field, justifying the technical ond financial capacities, and approved by the Minister of Water Resources and Energy for the achievement of the works.
By this invitation to tender, interested enterprises are called upon to provide authentic informotion which will be useful for the choice of the one that can meet the needs of the required service after an in-depth and objective oppraisal of its application file.

6. Financement

As far as works are concerned, on estimated amount of **Sixty-four million (64,000,000) CFA** F is ollocated for this contract by The MINEPAT's Public lnvestment Budget, part of the Fiscal year 2019,**line 94 110000 2209.**

7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at working hours in the Far North Governor service Contracting Authority; Especially upon publication of this invitation to tender.

8. Acquisition du Dossier

The tender file may be obtained at the Tenders Unit located at the Far North Governor service upon submission of the receipt attesting to the payment of a non-refundable sum of **one hundred twenty thousand (120 000) CFA F** into the public Treasury. This omount represents the file's fee purchase.

9. Remises des offres

Seven (07) copies of each tender application written either in English or in French; viz one (01) original document and six (06) copies labelled as such, in accordance with the invitation to tender should be submitted in a sealed envelop againt, a.receipt at the North Governor office in Maroua, Contracting Authority, Tenders Unit by **11/12/2019, at 14.30(local time).** They should beor the following

10. Delai de Livraison

the execution deadline sets by the Foreman is **three (03) months.** This period includes the Rainy seasons, weather ond some other factors with effect from the day of works', notification; signing's date of the contract

11. Cautionnement Provisoire

Each applicant will include in his odministrative file a deposit (in complionce with the model attached) issued by a first-class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose the list features in Document 12 of the tender file, and valid for thirty (30) days with effect from the tender- validity deadline. The deposit's amount stands at **One Million Tree hundred and Sixty thousand (1 360,000) CFA F**.
Lest they be rejected, should compulsory be submitted only the originals and copies of the other required odministrative documents (valid) certified by either the issuing service or an administrative authority in keeping with the requirements of the speciol tender regulation.
They must date less than three (3) months and valid on the day of the tender disclosure.

12. Recevabilité des Offres

Each applicant will include in his odministrative file a deposit (in complionce with the model attached) issued by a first-class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose the list features in Document 12 of the tender file, and valid for thirty (30) days with effect from the tender- validity deadline. The deposit's amount stands at **One Million Tree hundred and Sixty thousand (1 360,000) CFA F**.
Lest they be rejected, should compulsory be submitted only the originals and copies of the other required odministrative documents (valid) certified by either the issuing service or an administrative authority in keeping with the requirements of the speciol tender regulation.
They must date less than three (3) months and valid on the day of the tender disclosure.

13. Ouverture des Plis

Tenders disclosure will be done in one stage on **11/12/2019 at 3.30 pm** prompt or rhe meeting Holl of the For North Governor office in the pie{en.. of tn" tender oppliconts. only them moy ottend the opening session or hove themselves represented by o duly person of their choice (even in cose of ioint venture) hoving o sound knowledge of their file.

14. Critères d'évaluation

Tender evaluation will be done in **three (3) stages:**

First stage: Verificotion of the administrative file regulority.

Second stage: Technical appraisal of the administrative tender attested as regulor.

Third stage: Verification of the financial offer of those companies whose the tender files have been previously admitted as for as the technical and administrative stages are concerned.

The tender evoluation criteria are the followings:

Administrqtive documents
a) Incomplete or non-compliant administrative file
b) False decloration or forged document
Technicol proposal
a) Incomplete or non-compliant file
b) False decloration or forged document
c) The turnover of at least **One Hundred and Twenty million (120.000.000) CFA F** for rhe last three (3) yeors in Hydraulic Works.
d) Failure to show proof as the main entrepreneur of the hydraulic building site over the last three (3) years.
e) Absence in the technical proposal of a column indicating the organization, planning and understanding of the protect.
f) Failure to score at least twenty-eight (28) essential criteria over thirty-nine (39).
Financial offer
a) Incomplete financial tender
b) Non-compliant file
c) omission of a quatified unit price from the price schedule.
d) Absence of prices sub-detoil
ESSENTIAL CRITERIA
Assessment of the technical proposal will be corried out on the bosis of **thirty-nine (39) main criteria** shored as follows:
a) Presentation based on **four (04) criteria;**
b) The compony's training personnel based on **thirteen (13) critreria;**
c) The availability of the required equipment based on **eight (08) criteria;**
d) Work planning based on **thirteen (13) criteria;**
e) The compony's prefinancial references and abilities based on **one (01) criterion**.

15. Attribution

The Governor of the For North Region, Contracting Authority grants the contract applicant to the whose file, technically skilled, assessed appealing with **the lowest bid deemed to be** and substantially in accordance with the tender file.

16. Durée Validité des Offres

Applicants will be bound by their tenders for a period of **ninety (90) days** with effect from the tender-submission deadline.

17. Renseignements Complémentaires

Some technical information may be obtained during working hours either ot the For North Governor office in Maroua, or at the For North Regional Delegation for MINEPAT.

MAROUA le 19 Novembre 2019

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 22/11/2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE EXTRA-SECOURUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation du plan d'actions de la société Aéroports Du Cameroun SA pour l'exercice 2019, le Directeur Général-Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation d'un système d'alimentation en énergie électrique extra-secourue à l'Aéroport International de Garoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :
La fourniture et l'installation d'un système ASI IP+ Triphasée de 10 à 80 KVA ;
La fourniture et l'installation de deux (02) armoires de 44 batteries au plomb-acide
La fourniture et l'installation d'une armoire électrique régulée, dimensionnement et fourniture de câbles ;
La fourniture et la pose d'un faux plancher technique d'une superficie de 12 m^2 ;
La fourniture et la pose de disjoncteurs ;
La réalisation d'une protection contre la foudre et la mise à la terre des équipements ;
La fourniture et la pose des unités de climatisation ;
La formation du personnel aux tâches de maintenance de premier niveau.
Les détails sont contenus dans le Cahier des clauses techniques particulières et le devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études est d'environ **cent trente-huit millions cent cinquante mille (138 150 000) F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège en République du Cameroun, et spécialisées dans la fourniture et l'installation de systèmes électriques ASI.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2019, Ligne 24420003.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen,**Tél. 222 23 36 02**, **postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolawa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée du site à l'intention des soumissionnaires le **10/12/2019** à partir de 11 heures, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Garoua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **23/12/2019** à **13 heures,** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 22/11/2019
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE EXTRA-SECOURUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les prestations soient exécutées dans un délai de **trois (03) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **deux millions sept cent soixante mille (2 760 000) Francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **23/12/2019 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. siégeant en séance publique dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1102-386.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon les points essentiels ci-après :
15.1 Critères éliminatoires
a) Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 29) ;
b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 30) ;
c) Absence de l'agrément du fabricant ou revendeur agrée en cours de validité ;
d) Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et inscription dans la liste des entreprises défaillantes (document à joindre dans le dossier technique).
e) Nombre de oui inférieur à **dix-huit (18)** de la notation des sous-critères des critères essentiels ;
f) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
g) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
h) Non-conformité du matériel et des équipements avec les spécifications techniques ;
i) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière.
15.2 Critères essentiels
-Références en prestations similaires : oui/non
-Qualité du personnel d'intervention : oui/non
-Moyens matériels oui/non
-Garantie et Service après-vente oui/non
-Capacité financière : oui/non
-Note méthodologique : oui/non
-Preuves d'acceptation des conditions du marché : oui/non
-Attestation de visite de site oui/non
-Présentation de l'offre : oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60)** jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02 poste 414.**
NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :
-MINMAP **: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
-CONAC **: 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;**
-Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 18 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°20 /AONO/ADC/CIPM/2019 DU 21/11/2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BUREAUX EN MATERIAUX PREFABRIQUES POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.AFINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A IMPUTATION : EXERCICE 2019, LIGNE 23450107

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le souci de garantir la bonne exécution des**travaux de construction de bureaux en matériaux préfabriqués pour le personnel** suivant les normes et les règles de l'art en la matière, et dans les conditions de sûreté et de sécurité exigées, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en :
Ø La production d'un Plan d'actions de la Maitrise d'œuvre pour l'exécution de la mission ;
Ø La vérification du dossier d'exécution des travaux au regard des normes, de l'ensemble des Documents Techniques Unifiés (DTU), et du CCTP du marché des travaux, en s'assurant aussi que l'étude complémentaire menée par l'entreprise pour la réalisation du dossier d'exécution n'est pas une simple reproduction par calquage ;
Ø L'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination des actions rentrant dans l'exécution des travaux attendus, avec en amont la validation de l'ensemble du dossier d'exécution préparé par l'entreprise des travaux à cet effet ;
Ø Le suivi de l'exécution des travaux conformément au Cahier des Clauses Techniques et des plans approuvés ;
Ø Le contrôle de la qualité et de la mise en œuvre des matériaux et des produits ;
Ø Le suivi et le contrôle permanent de la qualité des travaux, de la sécurité du chantier, et de l'hygiène environnementale du site des travaux conformément aux prescriptions techniques du marché et des lois y relatives en vigueur au Cameroun ;
Ø La rédaction des rapports mensuels sur la qualité d'exécution des travaux et de leur état d'avancement, y compris toutes les difficultés rencontrées et les solutions envisageables pouvant contribuer à la parfaite exécution des travaux ;
Ø L'organisation des réunions de chantier et la rédaction des procès-verbaux de réunions ;
Ø La tenue permanente du journal de chantier contradictoirement signé avec l'entreprise des travaux ;
Ø La participation à la réception des travaux après leur achèvement.
***N.B :* Les prestations à exécuter sont clairement définies et décrites dans les Termes de Référence (TdR).**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération **est de vingt millions (20 000 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations à exécuter sont en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Bureaux d'Études Techniques ayant leurs sièges sociaux au Cameroun spécialisés dans le suivi et le contrôle qualité des travaux de construction des bâtiments.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, seront financées par le budget de la Société Aérports Du Cameroun, exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sise à Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359 (porte 0104).**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A **.,(porte 0104)** sise à Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359** , sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** dans le Compte d'affectation spéciale (CAS) ARMP n° 335 98800001-89 dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

VISITE DE SITE
Pour une meilleure appréciation des prestations à effectuer, il est prévu une visite guidée des soumissionnaires le 04 **/12/2019 à partir de 11 heures**. Lieu de rencontre : secrétariat du Directeur de l'Aéroport de Yaoundé-Nsimalen.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **12 /12 /2019** à **13 heures,** et devra porter la mention :
Appel d'Offres National OUVERT N° 20/AONO/ADC/CIPM/2019 du 21/11/2019
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BUREAUX EN MATERIAUX PREFABRIQUES POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois mois (03) mois et est relatif à la période de mise en œuvre après arrivée des éléments modulaires sur site**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.
Les autres pièces administratives requises devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, et autres), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **12 /12 /2019 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Aéroports Du Cameroun, dans la salle de réunions de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.
L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires dont les notes techniques obtenues sont au moins égales à 80% de l'ensemble des critères essentiels.
Seuls les soumissionnaires ou leur représentant mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux termes de Référence du DAO et à la qualification des candidats.
a. Critères éliminatoires
Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification des candidats pour l'analyse des propositions financières.
Il s'agit notamment de :
-Dossier administratif incomplet ou au moins une des pièces administratives non conformes ;
-Offre financière incomplète ;
-Production d'une pièce falsifiée ou d'une fausse déclaration ;
-Note technique inférieure à 80 points/100 pour la notation des critères essentiels ;
-Absence d'un prix unitaire quantifié ;
-Absence de preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et TDR paraphés à chaque page et signés à la dernière page avec la mention « lu et accepté ») ;
-Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes (document à joindre dans le dossier administratif) ;
-Refus de la prise en compte des corrections effectuées par la sous-commission d'analyse.
b.Critères essentiels
Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations.
-férences en prestations dans le domaine concerné : **30 points ;**
-Personnel Technique d'encadrement : **40 points ;**
-Note méthodologique : **15 points ;**
-Moyens matériels et logistiques : **10 points ;**
-Capacité financière : **03 points ;**
-Présentation de l'offre : **02 points.**

N.B : Les détails figurent dans la grille de notation contenue dans le RPAO.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection « **QUALITE-COUT »** conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres. Offres conformes pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres ayant obtenu le meilleur score technico-financier.
A l'issue de l'analyse des offres techniques et financières et classement des offres, conformément aux dispositions de l'article 50 alinéa b, du Décret N°2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques, la Commission de Passation des Marchés proposera l'attribution du marché au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est évaluée la mieux-disante c'est-à-dire celle ayant obtenu le meilleur score.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes et Projets de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 384/531**

YAOUNDE le 22 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19 /AONO/ADC/CIPM/2019 DU 21/11/2019POUR LA CONSTRUCTION DE BUREAUX EN MATERIAUX PREFABRIQUES POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2019,LIGNE 23450107.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la construction de bâtiments en matériaux préfabriqués à usage de bureaux et de centre de formation pour le personnel.
Il s'agit d'acquérir des modules préfabriqués et les aménager en bureaux avec toutes les commodités nécessaires

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en :
2.1 L'amenée et le repli du matériel ;
2.2 L'aménagement des plateformes devant recevoir les bâtiments ;
2.3 Les travaux de fondation en dalle de béton armé dosé à 350 Kg/m^3 ;
2.4 La fourniture et l'assemblage des structures modulaires conformes au descriptif de deux (02) bâtiments dont l'un à usage de bureaux et l'autre à usage de centre de formation à l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen de dimensions 1026 x 2206 cm chacun, conformément aux plans de projet joints en annexe du présent document ;
2.5 La fourniture et l'assemblage des structures modulaires conformes au descriptif de deux (02) bâtiments *à usage de bureaux à la Direction Générale* de dimensions 1026 x 2206 cm chacun, conformément aux plans de projet joints en annexe du présent document ;
2.6 La fourniture et l'installation des unités de climatisation.
Les détails techniques sont contenus dans le Cahiers des Clauses Techniques Particulières CCTP du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de **deux cent quatre-vingts (280) millions de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les sociétés ayant leurs sièges sociaux en République du Cameroun, et spécialisées en travaux de bâtiments.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02** , **postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

Visite du site
Pour une meilleure appréciation des travaux à réaliser, il est prévu une visite guidée des soumissionnaires le **04/12 /2019** à partir de 10 heures, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'aéroport.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. au plus tard le **12/12 /2019 à 13 heures** ; et devra porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2019 21/11/2019
POUR LA CONSTRUCTION DE BUREAUX EN MATERIAUX PREFABRIQUES POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de **cinq (05) mois.** Toutefois le délai d'exécution final sera celui proposé par le soumissionnaire retenu.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **cinq millions six cent mille (5 600 000)** FCFA.
Celle-ci devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit cent vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **12/12/2019 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels.
Critères éliminatoires
Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification des candidats pour l'analyse des propositions financières.
Il s'agit notamment de :
- Dossier administratif incomplet ou au moins une des pièces administratives non conformes ;
- dossier financier incomplet ;
- note technique inférieure à 80% ;
- production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- Refus de la prise en compte des corrections effectuées par la sous-commission d'analyse.

Critères essentiels
Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations.
Références en travaux dans le domaine concerné : **Oui/Non ;**
- Moyens matériels et logistiques : **Oui/Non ;**
- Personnel technique d'encadrement : **Oui/Non ;**
- Note méthodologique : **Oui/Non ;**
- Preuve d'acceptation des conditions du marché **Oui/Non ;**
- Capacité financière : **Oui/Non ;**
- Attestation de visite de site : **Oui/Non ;**
- Présentation de l'offre : **Oui/Non.**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes et Projets de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02 postes 384/531.**
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :
- MINMAP **: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- CONAC **: 222 20 37 32 / 658 26 26 82.**

YAOUNDE le 21 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 19 NOVEMBRE 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE LOTISSEMENT DE 50 HECTARES DE TERRAIN A BEKA MATARI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER(EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM/CAN 1ER, EXERCICE 2019IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N°……

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1er, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de lotissement de 50 hectares de terrain à Beka Matari dans (a Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1er(en Procédure d'Urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:
- LOT 0 INSTALLATION DE CHANTIER
- LOT I PIQUETAGE ET OUVERTURE DES ROUTES
- LOT 2 IMPUNTATION ET TERRASSEMENT
- LOT 3 MESURES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **237 264 228 (Deux cent trente-sept millions deux cent soixante-quatre mille deux cent vingt-huit) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM »

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, sis à la Délégation Régionale MINPOSTEL/ADAMAOUA dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages. Tel : 677 80 74 76 1699 85 49 72.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1er, sise à la Délégation Régionale MINPOSTEL/ADAMAOUA dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **100 000 (cent mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de NGAOUNDERE 1er.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1er, sise à la Délégation Régionale MINPOSTEL/ADAMAOUA, au plus tard **le 09 Décembre 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CAN 1ER/CIPM/2019 DU 19 NOVEMBRE 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE LOTISSEMENT DE 50 HECTARES DE TERRAIN A BEKA MATARI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

Les offres parvenues après les dates et heure limite des offres ne seront recevables.

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) MOIS.** Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **4 745 285 (quatre millions sept cent quarante-cinq mille deux cent quatre-vingt-cinq) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent être dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.
L'ouverture des nièces Adminjstralives, des offres techniques et financières aura lieu
le 09 Décembre 2019 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1er dans la salle des actes de ladite Commune, sise à la DR/MINPOSTEL.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont les suivants :
1. Absence ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délai réglementaire, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée;
2. Absence d'une caution de soumission ;
3. Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
5. Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
6. Note technique inférieure à 70%.
Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire signée et datée certifiant la visite de site et suivant le modèle joint en annexe ;
2. Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égalé 125 000 000 FCFA ;
3. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
4. Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des 03 (trois) dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
5. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
6. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
7. Matériels essentiels (bulldozer, pelle chargeuse, niveleuse, compacteur manuel, camion benne, citerne à eau, véhicule de supervision, matériel géotechnique (densitomètre, moule Proctor, balance et tamis) et autres matériels) ;
8. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
10. Note de présentation générale des offres.
NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1er ou au FEICOM de l'Adamaoua.

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché
A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1er, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1er.

NGAOUNDERE le 19 Novembre 2019

Le MAIRE

SALIHOU BOUBA

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04 /AONO/SPE/CIPM/2019 DU 22 NOVEMBRE 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DES RAILS DU PONT ROULANT ET DE COMPLEMENT DE BARDAGE INTERIEUR DE L'ATELIER ABRITANT LA ROTATIVE DE PRESSE KBA COMET A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'extension de la Rotative de presse KBA COMET, le Directeur Général de la Société de Presse et d'Edition du Cameroun (SOPECAM), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de prolongement des rails du pont roulant et de complément de bardage intérieur de l'atelier abritant la Rotative de Presse KBA COMET de la SOPECAM.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres se présentent ainsi qu'il suit :

- **POUR LE PROLONGEMENT DES RAILS DU PONT ROULANT**

- Dépose des profilés de poteaux, traverses et poutres en acier, du pont roulant ;
- Dépose du bardage sur pignon ;
- Démolition des massifs de béton sous les poteaux déposés ;
- Mise en œuvre de nouveaux massifs bétons ;
- Mise en œuvre de dallage dans la zone de construction ;
- Repose de profilés métalliques pour poteaux, traverses et poutres en acier ;
- Repose du bardage comportant une partie amovible et une partie fixe.

- **POUR LE COMPLEMENT DE BARDAGE INTERIEUR DE L'ATELIER ABRITANT LA ROTATIVE DE PRESSE KBA COMET**

- Dépose de la faitière non crantée existante afin de poser la nouvelle faitière crantée.
- Dépose soignée des bandeaux de décoration en relief sur le bardage ;
- Modification de l'ossature support des bandeaux, cornière 35x35x3, avec création de pente en parti supérieure min 2%, pour permettre la pose du nouveau profil de bandeau, y compris sablage et traitement antirouille ;
- Fourniture et pose d'une nouvelle tôle faitière crantée 7/10ème, avec prolongement du recouvrement des tôles de toiture pour éviter le retour des eaux sous la poussée des vents. (Voir plans de détails) ;
- Fourniture et pose d'un nouveau bandeau décoratif en tôle acier galvanisée min 6/10ème avec forme de pente sur les faces horizontales min 2% pour permettre l'écoulement des eaux. (Voir plans de détails) ;
- Fourniture et pose de tôle lisse 7/10ème pour bardage intérieur en acier y compris réservation et pose cadre en fer plat.

NB : Toutes les tôles déposées seront mises à la disposition de la SOPECAM par le prestataire.

Les ouvrages concernés par le présent Dossier d'Appel d'Offres sont :

- La partie extérieure du pont roulant ;
- Le bâtiment abritant la Rotative de presse KBA Comet ;
- Et les aménagements extérieurs.

Ces ouvrages sont définis dans les plans des études préalables dont les éléments sont fournies à la pièce n°11 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **cent cinquante-quatre millions cinq cent seize mille (154 516 000) francs CFA TTC**.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux sociétés et entreprises de droit camerounais exerçant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et ayant une expérience avérée dans la construction métallique.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget d'Investissement de la SOPECAM, exercice 2019, rubriques 243 et 248, lignes 243-D (COÛT SUPPLEMENTAIRE A L'INSTALLATION DE LA ROTATIVE KBA) et 248-Q (BARDAGE DE L'INTERIEUR DE L'ATELIER KBA).

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Commerce (BICEC) en faveur du « Compte d'Affectation Spéciale (CAS) – ARMP », de la somme non remboursable de **cent dix mille (110 000) FCFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé au plus tard **le 27 décembre à 12 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :
- **Enveloppe A** : Dossier administratif ;
- **Enveloppe B** : Offre technique ;
- **Enveloppe C** : Offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront placées à l'intérieur d'une quatrième qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AOIO/SPE/CIPM/2019 DU 22 NOVEMBRE 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DES RAILS DU PONT ROULANT ET DE COMPLEMENT DE BARDAGE INTERIEUR DE L'ATELIER ABRITANT LA ROTATIVE DE PRESSE KBA COMET A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) ».
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)
NB : La 4ème enveloppe ne doit porter aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet.
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

10. Delai de Livraison

Le marché à passer à l'issue du présent appel d'offres sera exécuté dans un délai maximum de **cent vingt (120) jours** à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Les travaux seront exécutés au siège de la SOPECAM à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable suivant modèle joint (pièce n°10.2) produite par un établissement bancaire ou d'assurances de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances (voir pièce n°12 du DAO) d'un montant de **trois million quatre-vingt-dix mille (3 090 000) francs CFA**, valable jusqu'au trentième jour au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, selon le cas, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.
-L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les propositions techniques sera effectuée le 27 décembre 2019 **à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, au siège de la SOPECAM dans la salle de conférence de sa Direction Générale, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance des offres.
-L'ouverture des offres financières se fera à une date déterminée par la Commission Interne de Passation des Marchés après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme ainsi qu'une note technique égale ou supérieure au seuil requis qui est de 75%.
Seuls les soumissionnaires retenus à l'issue de l'évaluation des plis administratifs et techniques peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
Offre technique ou financière incomplète ;
Fausse déclaration, pièce falsifiée ou substituée ;
Absence d'une attestation de capacité financière du soumissionnaire signée pas sa banque qui atteste que le soumissionnaire dispose des actifs liquides ou d'une ligne de crédit d'un montant supérieur ou égal à cent millions (100 000 000) de francs CFA ;
Absence d'un prix unitaire quantifié ;
Absence de diplôme pour l'un des personnels clés ;
Absence de déclaration d'exclusivité et de disponibilité pour toute la durée du projet, pour l'un des personnels clés ;
Non-conformité du délai d'exécution proposé ;
Note technique inférieure à 75/100.

Critères essentiels
Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

CRITERES	NOTE MAXIMALE
1) PRÉSENTATION DE L'OFFRE	2
2) CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN DES EXERCICES 2017 ET 2018	5
3) RÉFÉRENCES GÉNÉRALES DU SOUMISSIONNAIRE	10
4) RÉFÉRENCES SPECIFIQUES DU SOUMISSIONNAIRE (TRAVAUX RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION METALLIQUE)	15
5) PERSONNEL D'ENCADREMENT	30
6) ORGANISATION, PLANNING ET COMPREHENSION DU PROJET	20
7) CONFORMITE TECHNIQUE DES EQUIPEMENTS ET OUVRAGES	10
8) MATERIEL DE CHANTIER	8
TOTAL GENERAL	**100**

15. Attribution

Le score technique minimum requis est de 75/100. Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ou dépassé ce seuil seront ouvertes.
Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique () et financier () combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit :
- = Score définitif
- = montant de l'offre complète, conforme et moins disante ;
- = montant de l'offre considérée ;
- = poids technique = 75% ;
- = poids financier = 25%.

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score définitif le plus élevé.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM)** sis à l'Immeuble siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

YAOUNDE le 22 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NNANA MARIE CLAIRE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 035/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18/11/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BANDES D'ETANCHEITES POUR BOITES A VIDE DESTINEES AUX USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une demande de cotation pour la fourniture d'un lot de bandes d'étanchéités pour boites à vide destinées aux usines d'égrenage de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation est constituée de la fourniture d'un lot de bandes d'étanchéités pour boites à vide destinées aux usines d'égrenage de la SODECOTON,

3. Cout Prévisionnel

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **68 000 000** FCFA**.**

4. Allotissement

Unique

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **68 000 000** FCFA**.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **60000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **60000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 05/12/2019 à 15 heures,** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 035/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18/11/2019

POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BANDES D'ETANCHEITES POUR BOITES A VIDE DESTINEES AUX USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

Ces fournitures seront livrées au Magasin Transit de la SODECOTON à Garoua II, dans un délai de **15 jours,** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

NA

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 05/12/2019 à 15 heures,** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 035/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18/11/2019

POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BANDES D'ETANCHEITES POUR BOITES A VIDE DESTINEES AUX USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 05/12/2019 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunionsiseà la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

NA

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera les lettres-commande, lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 18 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 034/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18/11/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES DE RECHANGE POUR HUMIDAIRES A PETROLE, DANS LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une demande de cotation pour la fourniture d'un lot de pièces de rechange pour humidaires à pétrole, dans les usines d'égrenage de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation est constituée de fourniture d'un lot de pièces de rechange pour humidaires à pétrole, dans les usines d'égrenage,

3. Cout Prévisionnel

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **90 000 000** FCFA**.**

4. Allotissement

Unique

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **90 000 000** FCFA**.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **90 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **90 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 05/12/2019 à 15 heures,** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 034/19/DCO/SDCC/CIPM DU18/11/2019

POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES DE RECHANGE POUR HUMIDAIRES A PETROLE, DANS LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

Ces fournitures seront livrées au Magasin Transit de la SODECOTON à Garoua II, dans un délai de **90 jours,** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

NA

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 05/12/2019 à 15 heures,** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 034/19/DCO/SDCC/CIPM DU18/11/2019

POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES DE RECHANGE POUR HUMIDAIRES A PETROLE, DANS LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 05/12/2019 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunionsiseà la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

NA

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera les lettres-commande, lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 18 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 003/DC/CABIII/SG/CIPM/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉ DE 60TABLE BANCS ET DE BUREAUX ENSEIGNANTS AU LYCÉE BILINGUE DE TOCKET 2 COMMUNE DE BAFOU.SSAM 3ÈME, DÉPARTEMENT DE LA MIFI, RÉGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : BATIME
La participation à cet appel à.concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

2. Financement

Commune de Bafoussam 3ème / PNDP.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Bafoussam 3, Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage,à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Mairie de Batoussam 3ème et au PNDP Ouest, à partir du 21/11/2019 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ouanglaise.

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de BAFOUSSAM III, Autorité Contractante.
L'enveloppe cachetée portera la mention :
«A **VIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 003/DC/CABIII/SG/CIPM/20I9 DU 21/11/2019 pour les Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipé de 60 table bancs et de bureaux enseignants au lycée bilingue de Tocket 2 Commune de Bafoussam 3ème, Département de la Mifi, Région de l'Ouest**
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

Les offres doivent être reçues à la Mairie de Bafoussam 3(Service de passation des marchés) à Bafoussam le 11/12/2019 à 10 heures.

Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

6. Delai de Livraison

120jours

7. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Bafoussam 3ème, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent. Le 11/12/2019, à 11 heures à la Mairie de Bafoussam 3(Salle de passation des marchés) à Bafoussam .

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis

BAFOUSSAM le 21 Novembre 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 004/DC/CABIII/SG/CIPM/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉ DE 60 TABLES BANCS ET DE BUREAUX ENSEIGNANTS AU LYCÉE DE WOUONG 2 Y COMPRIS LA RÉALISATION D'UNE MINIE AEP À PARTIR D'UN FORAGE EXISTANT PAR ÉQUIPÉ D'UNE POMPE IMMERGÉ ÉLECTRIQUE ET CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU EN BÉTON ARMÉ AVEC BÂCHE PLASTIQUE DE 3000 LITRES ET UNE BORNE FONTAINE À 02 ROBINETS AU LYCÉE DE WOUONG 2, COMMUNE DE BAFOUSSAM 3, DÉPARTEMENT DE LA MIFI, RÉGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Consistance des prestations

Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipé de 60 tables bancs et de bureaux enseignants au lycée de Wouong 2 y compris la réalisation d'une minie AEP à partir d'un forage existant par équipé d'une pompe immergé électrique et construction d'un château en Béton Armé avec bâche plastique de 3000 litres et une borne fontaine à 02
robinets au lycée de Wouong 2, Commune de Bafoussam 3, Département de la Mifi, Région de l'Ouest.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : BATIMENTS.
La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

3. Financement

Commune de Bafoussam 3ème / PNDP.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Bafoussam 3, Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Mairie de Batoussam 3ème et au PNDP Ouest, à partir du 21/11/2019 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de BAFOUSSAM III, Autorité Contractante.
L'enveloppe cachetée portera la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 004/DC/CABIII/SG/CIPM/2019 Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipé de 60 tables bancs et de bureaux enseignants au lycée de Wouong 2 y compris la réalisation d'une minie AEP à partir d'un forage existant par équipé d'une pompe immergé électrique et construction d'un château en Béton Armé avec bâche plastique de 3000 litres et une borne fontaine à 02 robinets au lycée de Wouong 2, Commune de Bafoussam 3, Département de la Mifi, Région de l'Ouest

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

Les offres doivent être reçues à la Mairie de Bafoussam 3(Service de passation des marchés) à Bafoussam le 11/12/2019 à 10 heures.

Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

7. Delai de Livraison

120jours.

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Bafoussam 3ème, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent. Le 11/12/2019, à 11 heures à la Mairie de Bafoussam 3(Salle de passation des marchés) à Bafoussam .

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis

BAFOUSSAM le 21 Novembre 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/ADC/C-BBJ/CIPM/2019 DU 21/11/2019 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 3ÈME EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bafoussam 3 ème , maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation en vue de l'équipement de l'Hôtel de ville de la Commune de Bafoussam 3ème.

Les caractéristiques techniques dudit mobilier de bureau sont spécifiées dans la demande de cotation.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant du mobilier ci-après ; fauteuil de bureau, fauteuils de réception, armoires de rangement, chaise de travail dans les bureaux et à la salle de conférence, les classeurs et les bureaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **29 990 383 (vingt neuf millions neuf cent quatre vingt dix mille trois cent quatre vingt trois) francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cet Avis de demande de cotation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de prestation de service et pouvant justifier d'une expérience minimale, sans discontinuité de cinq (05) ans minimum.

5. Financement

La prestation objet du présent Avis de demande de cotation est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'intervention intercommunale (FEICOM).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Avis de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de la Commune de Bafoussam 3ème.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de la Commune de Bafoussam 3 ème , dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs Cfa** payable à la Recette Municipale de la Commune de Bafoussam 3ème.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à l'Hôtel de ville de la Commune de Bafoussam 3ème, au plus tard le **12/12/2019 à 12 heures, heure locale**, et devra porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N° N°002/ADC/C-BBJ/CIPM/2019 DU 21/11/2019 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 3ème

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à 30 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **six cent mille (600.000) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le **12/12/2019 à 13 heures, heure locale**, par la commission interne des passations es marchés de la Commune de Bafoussam 3ème, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville de la Commune de Bafoussam 3ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoire

1. Dossier administratif incomplet et non complété dans les 48 heures sui suivent l'ouverture des plis ;

2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

3. Offre technique non-conforme ;

4. Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié

5. Absence de la caution de soumission

B. Critères essentiels :

1 Présentation générale de l'offre

2. Conformité du matériel aux spécifications techniques de la Demande de cotation :

3. références dans les fournitures similaires ;

4. Chiffre d'affaires ou capacité financière ;

5 Service après-vente ;

6. Délai de livraison maximal de trente (30) jours.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 70% de « **OUI »** ne v erra pas son offre financière examinée

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de la Commune de Bafoussam 3ème

BAFOUSSAM le 11 Novembre 2019

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°93/AONO/CUY/CIPM/19 DU 25/06/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CLOTURES AUTOUR DE CERTAINES AIRES DE JEUX AU PARCOURS VITA DE YAOUNDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :
Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués aux **ETS SONIA** pour un montant de **quarante-sept millions deux cent douze mille quatre-cent quatre-vingt-neuf (47 212 489) francs CFA toutes taxes comprises** et pour un délai d'exécution de cinq (5) mois.
Ledit établissement est prié de prendre attache avec la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Cadre de Vie de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

YAOUNDE le 19 Novembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 28 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) CHAINES DE PRISE DE VUES A L'IFCPA-CRTV, EXERCICE 2019.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **OYOKI BUSINESS INTERNATIONAL, BP : 20246 Yaoundé, Tél : 677 79 51 38**, est attributaire de l'Appel d'Offres n° 013/AONO/CRTV/CIPM/19 relatif à l'acquisition de deux (02) chaines de prise de vues à l'IFCPA-CRTV au titre de l'exercice 2019, pour un montant de **FCFA TTC 44 499 999 (quarante-quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix- neuf).**
Les prestations objet dudit Marché seront exécutées dans un délai de **quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.**
Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 20 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE GALIM

COMMUNIQUE N° 07/C/C.GAL/SG DU 08 NOVEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°02/AONO/C-GAL/CIPM/2019 DU 10 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART À LA COMMUNE DE GALLM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS (LOT 1, LOT2 ET LOT3).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la commune de Galim,
Maître d'ouvrage, Communique

Les Entreprises dont les noms suivent, sont par décision N°007/DM/C-GAL/SG du 08 Novembre 2019 déclarées attributaires du marché relatif au DAO N°02/AONO/C-GAL/CIPM/2019 du 10 Octobre 2019 Pour les travaux de construction de certains ouvrages d'art à la Commune de Galim, déparlement des Bamboutos (Lot 1. Lot 2 et Lot 3) dont les montants d'attribution et le délai de livraison sont récapitulés dans le tableau ci-aprés :

LIBELLES	ADJUDICATAIRES	MONTANT TTC EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Lot 1 : Construction du pont « PAPA NYANGA»au PK 1+800 du tronçon de route carrefour chefferie Bamenyam Mbeufrot - Bealah, dans l'Arrondissement de Galim, Département des Bamboutos	GROUPE WAM'S INTERNATIONAL SARL BP : 174 AMENDA Tel : 677 50 65 50	30 342 888 (trente millions trois cent quarante-deux mille huit cent quatre vingt huit)	03 mois
Lot2 : Construction du pont « FEU VIEUX JEAN »au PK 1+700 du tronçon de route Bamenyam (inter RD 72) - Nzeuba – Lafi Zapouo, dans l'Arrondissement de Galim, Département des Bamboutos	VICTORY ENTERPRISE BP : 5185 Bamenda Tel : 677 51 28 72	30 810 289 (Trente millions huit cent dix mille deux cent quatre-vingt-neuf)	03 mois
LOT 3 Construction du pont « MENANZO » au pk 0+050 du tronçon de route Galim marché-Lycée Bilingue de galim dans l'arrondissement de Galim,Département des Bamboutos	GROUPE WAM'S INTERNATIONAL SARL BP : 174 AMENDA Tel : 677 50 65 50	25 695 543 (vingt-cinq millions six cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent quarante-trois)	03 mois

Les entreprises concemées sont invitées à se présenter à la Commune de Galim dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre - commande.
Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.
Par ailleurs les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer dans un délai de 15 jours faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N°2019/038/UN/R/CIPM/DIPD/2019 DU 15 NOVEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/2019/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS DE BUREAUX, SALLES DE COURS ET INFORMATIQUE A L'ECOLE DES SCIENCES ET DE MEDECINE VETERINAIRE (ESMV)DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1- Maitre d'Ouvrage : Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;
2- Décision : n° ...../UN/R/SG/DIPD/201 9 du .....;
3- Financement : Budget d'Investissement Public du MINEPAT - Chap : 94, exercice 2019 et Suivant;
4- Imputation : 94 709 05 11 0000 2279.
5- Attribution :

N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en Fcfa)
1	Equipement en matériels de bureaux, salles de cours et informatique à l'Ecole des Sciences et de Médecine Vétérinaire (ESMV) de l'Université de Ngaoundéré	ETS MAMOUDOU NASROU, BP: 535 Ngaoundéré	227 986 324

6- Délai: Trois (03) mois
7- Lieu de souscription : Direction des infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2019

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°0376/DAG/DG/PAD DU 15 NOV 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°52/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 14/06/2019 POUR LES TRAVAUX DE CARENAGE DE LA PILOTINE GAZELLE DUPORT AUTONOME DE DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :
Le **CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC), BP 2389 Douala**, est déclaré adjudicataire de l'appel d'offres susvisé pour un montant de **F CFA TTC 349 698 583** et un délai d'exécutionde **05 mois.**
Ledit chantier est invité à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y relatif.
Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.
Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la règlementation en vigueur.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission./-

DOUALA le 15 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 2019/037/UN/R/CIPM/DIPD/2019 DU 15 NOVEMBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/2019/ AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2019, POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATERIEL DE LABORATOIRE A L'ECOLE DES SCIENCES ET DE MEDECINE VETERINAIRE (ESMV) DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1- Maître d Ouvrage : Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;
2- Décision : n° _/UN/R/SG/DIPD/201 9 du ..... ;
3- Financement : Budget d'Investissement Public du MINEPAT - Chap : 94, exercice 2019 et Suivant ;
4- Imputation : 94 709 05 110000 2279
5- Attribution :

N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en Fcfa)
1	Fourniture et installation du matériel de laboratoire à l'Ecole des Sciences et de Médecine Vétérinaire (ESMV) de l'Université de Ngaoundéré	**ETS MEDCOM & CO** Sarl, BP: 614 Yaoundé	44 659 125

6- Délai : Trois (03) mois
7- Lieu de souscription : Direction des infrastructure de la Planification et du Développement de l'Université de Ngoundé/

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2019

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 16 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) KITS MOBILES DE PRODUCTION DELOCALISEE POUR LES PROGRAMMES DE FLUX A LA CRTV, EXERCICE 2019.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **LTS CENTRAL AFRICA, BP : 24246 Douala, Tél : 699 96 13 90/ 699 41 48 80**, est attributaire de l'Appel d'Offres n° 015/AONO/CRTV/CIPM/19 relatif à l'acquisition de deux (02) kits mobiles de production délocalisée pour les programmes de flux à la CRTV au titre de l'exercice 2019, pour un montant de **FCFA TTC 35 006 181 (trente-cinq millions six mille cent quatre-vingt-un).**
Les prestations objet dudit Marché seront exécutées dans un délai de **soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.**
Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 20 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/CRTV/CIPM/19 DU 11 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE DIFFUSION A LA CRTV, EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, la société **FM DISTINCTION CONSULTING**, B.P. 6226 Yaoundé, Tél. : +237 651 78 66**,**est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres n° 0014/AONO/CRTV/CIPM/19 du 03 juillet 2019 pour la fourniture d'équipements de transmission et accessoires au Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II, exercice 2019, pour les montants ci-après :
-Lot 1: **F CFA TTC 140 354 150** (cent quarante millions trois cent cinquante-quatre mille cent cinquante) ;
-Lot 2 : **F CFA TTC 89 086 304** (quatre-vingt-neuf millions quatre-vingt-six mille trois cent quatre).
Les prestations objet du Marché subséquent seront exécutées, pour chaque lot, dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.
Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé-Mballa II, pour en recevoir notification.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.
Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 20 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°183/AONO/CUY/CIPM/19 DU 29/08/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE R2HABILITATION ET D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE YAOUNDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués à l'entreprise **CEGELEC** pour un montant de trois cent quatre-vingt-dix-neuf millions huit cent soixante-quatre mille huit cent trente (399 864 830) francs CFA toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution de vingt-quatre (24) mois.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

YAOUNDE le 19 Novembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0014/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 03 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE TRANSMISSION ET ACCESSOIRES AU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II, EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, la société **BLOOSAT S.A.**, **B.P. 750 Yaoundé Tél. : +237 243 59 95 90 ,**est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres n° 0014/AONO/CRTV/CIPM/19 du 03 juillet 2019 pour la fourniture d'équipements de transmission et accessoires au Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II, exercice 2019, pour un montant de **F CFA TTC 49 942 533** (quarante-neuf millions neuf cent quarante-deux mille cinq cent trente-trois).
Les prestations objet de la Lettre-commande subséquente seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.
Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé-Mballa II, pour en recevoir notification.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.
Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 20 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 16 /CRP/CAFAN/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°009/DC/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 06 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE SOIXANTE (60) TABLES BANCS POUR ELEVES, DEUX (02) TABLES ET QUATRE (04) CHAISES POUR LE STAFF ENSEIGNANT ET VISITEURS, D'UN BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : PNDP/COMMUNE D'AFANLOUM.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique que, par décision N° 24 /DM/CAFAN/SG/19 du 22/11/2019, le Marché objet de la consultation sus visée **est attribué** au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	Délais D'exécution
Unique	ETS CHALLENGE BUSINESS	22 993 251	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre Commande y relatif.

Les autres soumissionnaires de ce marché n'ayant pas été retenu sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'hôtel de ville de la Commune d'Afanloum. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

AFANLOUM le 22 Novembre 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 17 /CRP/CAFAN/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°010/DC/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 06 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE (APPARTEMENT DE DEUX CHAMBRES, UN SALON, UNE CUISINE ET UNE DOUCHE) À L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : PNDP/COMMUNE D'AFANLOUM.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique que, par décision N° 25 /DM/CAFAN/SG/19 du 22/11/2019, le Marché objet de la consultation sus visée **est attribué** au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Unique	ETS O.J.M ACTIVITIES	12 382 298	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre Commande y relatif.

Les autres soumissionnaires de ce marché n'ayant pas été retenu sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'hôtel de ville de la Commune d'Afanloum. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

AFANLOUM le 22 Novembre 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 18 /CRP/CAFAN/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°011/DC/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 06 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AFANLOUM CENTRE ET DES LATRINES DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AFANLOUM-CENTRE, COMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : PNDP/COMMUNE D'AFANLOUM.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique que, par décision N° 26 /DM/CAFAN/SG/19 du 22/11/2019, le Marché objet de la consultation sus visée **est attribué** au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Unique	ETS O.J.M ACTIVITIES	9 440 355	Trois (03) mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre Commande y relatif.

Les autres soumissionnaires de ce marché n'ayant pas été retenu sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'hôtel de ville de la Commune d'Afanloum. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

AFANLOUM le 22 Novembre 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°93/AONO/CUY/CIPM/19 DU 25/06/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CLOTURES AUTOUR DE CERTAINES AIRES DE JEUX AU PARCOURS VITA DE YAOUNDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :
Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués aux **ETS SONIA** pour un montant de **quarante-sept millions deux cent douze mille quatre-cent quatre-vingt-neuf (47 212 489) francs CFA toutes taxes comprises** et pour un délai d'exécution de cinq (5) mois.
Ledit établissement est prié de prendre attache avec la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Cadre de Vie de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

YAOUNDE le 19 Novembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°0376/DAG/DG/PAD DU 15 NOV 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°52/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 14/06/2019 POUR LES TRAVAUX DE CARENAGE DE LA PILOTINE GAZELLE DUPORT AUTONOME DE DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :
Le **CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC), BP 2389 Douala**, est déclaré adjudicataire de l'appel d'offres susvisé pour un montant de **F CFA TTC 349 698 583** et un délai d'exécutionde **05 mois.**
Ledit chantier est invité à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y relatif.
Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.
Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la règlementation en vigueur.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission./-

DOUALA le 15 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°183/AONO/CUY/CIPM/19 DU 29/08/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE R2HABILITATION ET D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE YAOUNDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués à l'entreprise **CEGELEC** pour un montant de trois cent quatre-vingt-dix-neuf millions huit cent soixante-quatre mille huit cent trente (399 864 830) francs CFA toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution de vingt-quatre (24) mois.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point du marché.

YAOUNDE le 19 Novembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

DECISION N°05/D/K23/CDPM/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 05/AONO/RC/MINAT/REN/K23/CDPM/2019 DU 27/07/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU SOUS-PRÉFET DE L'ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI.DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEPAT) - EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,

DECIDE:

ARTICLE 1er : L'Entreprise **DANAY SERVICES, B.P 86 YAGOUA** , est retenue comme attributaire du marché relatif à la réhabilitation de la Résidence du Sous-Préfet de l'arrondissement de kousseri.Département du Logone et Chari, Région de l'Extreme-Nord, aux conditions ci après:

- Montant TTC: **37 598 929 (Trente-sept millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent vingt neuf) FCFA ;**

- Délai d'exécution : **Quatre vingt -dix (90) jours.**

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera./-

KOUSSERI le 20 Aout 2019

Le PRÉFET

MEKONDANÉ OBOUNO Albert

PORT AUTONOME DE DOUALA

DECISION N° 2220-19/DAG/DG/PAD DU 15 NOV 2019 PORTANT ATTRIBUTION AU CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC), BP 2389 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 52/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 14/06/2019 POUR LES TRAVAUX DE CARÉNAGE DE LA PILOTINE GAZELLE DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;

VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;

VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;

VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;

VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;

VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;

VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;

VU la Décision n° 2313-17/DG/PAD du 22 Décembre 2017 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, de Conception-Réalisation et des Autres Equipements (CIPMICAE) du Port Autonome de Douala ;

VU la Résolution n° 0623-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;

VU la Résolution n° 0630-18/CA/PAD du 21 Décembre 2018 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2019 ;

VU l'Appel d'offres national ouvert n° 52/A010/PAD/CIPM-ICAE/2019 du 14/06/2019 pour les travaux de carénage de la pilotine Gazelle du Port Autonome de Douala ;

VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, de Conception-Réalisation et des Autres Equipements (CIPM-ICAE) du Port Autonome de Douala ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1er.- Le CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC), BP 2389 Douala, est retenu comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert n° 52/A010/PAD/CIPM-ICAE/2019 du 14/06/2019 pour les travaux de carénage de la pilotine Gazelle du Port Autonome de Douala.
- MONTANT DU MARCHE : 349 698 583 F CFA TTC ;
- DELAI D'EXÉCUTION : 05 mois.

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 15 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°2223-19/DAG/DG/PAD DU 19 NOV 2019 PORTANT ATTRIBUTION AU CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC), BP 2389 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 47/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 28/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CARÉNAGE DE LA VEDETTE HYDROGRAPHIQUE DU PORT AUTONOME DE DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Décision n° 2313-17/DG/PAD du 22 Décembre 2017 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, de Conception-Réalisation et des Autres Equipements (CIPM-ICAE) du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0623-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0630-18/CA/PAD du 21 Décembre 2018 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2019 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 47/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 du 28/05/2019 pour les travaux de carénage de la vedette hydrographiquedu Port Autonome de Douala ;
VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, de Conception-Réalisation et des Autres Equipements (CIPM-ICAE) du Port Autonome de Douala ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1er.- Le CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC), BP 2389 Douala, est retenu comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert n° 47/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2019 du 28/05/2019 pour les travaux de carénage de la vedette hydrographiquedu Port Autonome de Douala.

- **MONTANT DU MARCHE : 194 767 244 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXECUTION : 07 mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 19 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°006 CUD/ SG/ DIE/SDPMAP/2019 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°000353/M/PR/MINMAP/CCPM-AI/2016 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°059/AONO/MINMAP/CCPM-AI/2016 DU 17 OCTOBRE 2016 AVEC LACROIX TRAFIC CAMEROUN POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES POTEAUX ET PLAQUES DE RUE POUR LES COMMUNES DE DOUALA 3 ET 5 PHASE 1.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR :

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 97, 98, 100, 101,102 et 103 relatifs à la résiliation ;
Vu le Décret n° 2009/055 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu les dispositions des articles 57.58 et 59 du Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Fournitures mis en vigueur par Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 ;
Vu la Lettre-Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
Vu L'ordre de service n°000353/0S/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE6/Nmg/2016 du 17 Octobre 2016 prescrivant le démarrage des prestations, notifié le 21 Novembre 2016 à LACROIX TRAFIC CAMEROUN pour un délai de Dix (10) Mois :
Vu L'ordre de service n°027/OS/CUD/SG/DIVMAP/2018 portant mise en demeure du 27 Septembre 2018, notifié le 19 Novembre 2018 ;
Le « Constat de carence » dressé le 31 Mai 2019 pour la non exécution des Vu termes de l'ordre de service n°027/OS/CUD/SG/DIVMAP/2018 portant mise en demeure du 27 Septembre 2018, et notifié le 27 Août 2019 ;

DECIDE :

ARTICLE 1er : Le **marché n°000353/M/PR/MINMAP/CCPM-AI/2016** Passé avec **LACROIX TRAFIC CAMEROUN** pour la fourniture et la pose des poteaux et plaques de rue pour les Communes de Douala 3 et 5 Phase 1 est à compter de la date de signature de la présente Décision, résilié pour défaillance avérée de l'entreprise à remplir ses obligations contractuelles.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions de l'article 102 (1) du Code des Marchés Publics, **LACROIX TRAFIC CAMEROUN BP: 15269 Douala-Cameroun; Tél (237) 699 86 8960 N° Contribuable: N° Registre de commerce: RC**,

Ne peut soumissionner à la commande publique, avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente Décision.

ARTICLE 3: La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, la Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques à la Communauté Urbaine de Douala sont chargées chacune en ce qui la concerne à l'exécution de la présente Décision.

ARTICLE 5 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 18 Novembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 8449/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 060/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 02/08/2019 POUR LA FOURNITURE DE SEPT (07) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR ENGINS ELEVATEURS A LA SODECOTON

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après citées est retenue comme adjudicataire des lettres-commande relatives à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
2	APPRO INDUSTRIES SARL	16 381 617	**60 jours** à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
4	APPRO INDUSTRIES SARL	2 707 571	**60 jours** à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
6	APPRO INDUSTRIES SARL	5 038 134	**60 jours** à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
7	APPRO INDUSTRIES SARL	8 898 948	**60 jours** à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 21 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

DECISION N°001566/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX (02) CHAINES DE PRISE DE VUES A L'IFCPA-CRTV - EXERCICE 2019.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,
Vu la loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi N°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2019 ;
Vu la loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut des Entreprises Publiques ;
Vu le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu le Décret N° 2019/234 du 08 mai 2019 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu le Décret n° 2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu le décret N° 2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu la Circulaire n° 003 /CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu la Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget et l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
Vu la Circulaire n° 001/C/MINFI du 01 janvier 2018 précisant les modalités d'application fiscale de la loi N° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances en République du Cameroun exercice 2018;
Vu la résolution n° 0000027/CRTV/CA/PCA du 17 août 2018 portant adoption des règles applicables, à l'exécution et au contrôle des Marchés à la Cameroon Radio Télévision (CRTV) ;
Vu la résolution n° 0000028/CRTV/CA/PCA du 17 août 2018 portant délégation de pouvoirs au Président du Conseil d'Administration de la Cameroon Radio Télévision (CRTV);
vu l'accord du Directeur Général contenu dans la lettre N° 000036/CRTV/CIPM du 06 novembre 2019 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 013/AONO/CRTV/CIPM/19 du 28 mai 2019 pour la l'acquisition de deux (02) chaines de prise de vues à l'IFCPA-CRTV, exercice 2019;
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :
L'entreprise **OYOKI BUSINESS INTERNATIONAL, BP : 20246 Yaoundé, Tél : 677 79 51 38** est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 013/AONO/CRTV/CIPM/19 du 28 mai 2019 relatif à l'acquisition de deux (02) chaines de prise de vues à l'IFCPA-CRTV au titre de l'exercice 2019, pour un montant de **FCFA TTC 44 499 999 (quarante-quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf).**

Article 2 :
Les prestations, objet du Marché subséquent seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :
Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour la souscription du Marché correspondant.

YAOUNDE le 20 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPIT

DECISION N° 462/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 PORTANT ATTRIBUTIONN DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 003/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/BEC/2019 DU 22/07/2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CUSSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES ATROIS (03) COMPARTIMENTS EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE KOUROM MARCHE (LOT 1), KOUNDJA (LOT 2) ET MAWOUON (LOT 3) POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT-PHASE II

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE II (PDRM II)

Autorité contractante,

VU la Constitution ;

VU les Accords de Prêt 2CM079, 2CM0080 et 7CM0081 du 30 septembre 2016, entre le Gouvernement du Cameroun et la Banque Islamique de Développement (BID), pour le financement du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase II (PDRM-II) ;

VU le Décret N°2018/366 du 20 JUIN 2018 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret 2012/076 du 08 mars 2012;

VU l'Arrêté N°8259/A/MINMAP du 15 septembre 2016 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase ll ;

VU la Décision N°01427/MINADER/CAB portant nomination de M. POTOUOGBOUNKOUO Amadou. Coordonnateur du Projet de Développement rural du Mont Mbappit-Phase II, relevant du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural;

vu la Décision N°0028/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 12 Septembre 2012 portant désignation des Présidents et Membres des Commissions Ministérielle de Passation des Marchés, modifié et complétée par la Décision N°006/D/MINMAP/SG/DAJ/ du 04 janvier 2018;

VU la Décision N°00000462/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 06 juillet 2017 constatant à titre transitoire, la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase II ;

VU le Décret N°2018/366 du 20JUIN 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) 003/AONO/MINADER/PDRM-II/

RPM /CSPM/BEC/2019 DU 22/07/2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE

AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES ATROIS (03) COMPARTIMENTS EN TROIS (03)

LOTS DISTINCTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE KOUROM MARCHE (LOT 1), KOUNDJA (LOT 2) ET

MAWOUON (LOT 3) pour le compte du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase II;

VU le Procès -Verbal de la séance du 23/08/2019 de la Commission Spéciale de passation des Marchés auprès du Projet

de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase II

VU la lettre de proposition d'attribution N°081/019/L/CSPM-PDRM-ll du 23 Août 2019 du président de la Commission Spéciale

de Passation des Marchés auprès du PDRM II ;

VU la non objection de la BID pour attribution en date du 15 Novembre 2019;

DECIDE :

Article 1er : Les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, selon les indications ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (FCFA)	DELAI DE REALISATION
1	ETS TD(TCHINDA DESIRE) BP : 103 FOUMBAN Tel : 679 83 22 34	HT : 39 358 544	03 MOIS
2	ETS NGUE &FILS BP : 479 DSCHANG Tel : 699 96 76 35	HT : 39 412 912	03 MOIS
3	ETS GOUYOU&SOEURS BP : 14526 Yaoundé Tel : 674 23 99 81	HT : 37 089 434	03 MOIS

Article 2 : La Présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

FOUMBAN le 18 Novembre 2019

Le COORDONNATEUR

POTOUOGBOUNKOUO AMADOU

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX (02) KITS MOBILES DE PRODUCTION DELOCALISEE POUR LES PROGRAMMES DE FLUX A LA CRTV - EXERCICE 2019.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,
Vu la loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi N°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2019 ;
Vu la loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut des Entreprises Publiques ;
Vu le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu le Décret N° 2019/234 du 08 mai 2019 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu le Décret n° 2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu le décret N° 2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu la Circulaire n° 003 /CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu la Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget et l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
Vu la Circulaire n° 001/C/MINFI du 01 janvier 2018 précisant les modalités d'application fiscale de la loi N° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances en République du Cameroun exercice 2018;
Vu la résolution n° 0000027/CRTV/CA/PCA du 17 août 2018 portant adoption des règles applicables, à l'exécution et au contrôle des Marchés à la Cameroon Radio Télévision (CRTV) ;
Vu la résolution n° 0000028/CRTV/CA/PCA du 17 août 2018 portant délégation de pouvoirs au Président du Conseil d'Administration de la Cameroon Radio Télévision (CRTV);
vu l'accord du Directeur Général contenu dans la lettre N° 000036/CRTV/CIPM du 06 novembre 2019 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 015/AONO/CRTV/CIPM/19 du 16 juillet 2019 pour la l'acquisition de deux (02) kits mobiles de production délocalisée pour les programmes de flux à la CRTV-Mballa II, exercice 2019;
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :
L'entreprise **LTS CENTRAL AFRICA, BP : 24246 Douala, Tél : 699 96 13 90/ 699 41 48 80** est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres 015/AONO/CRTV/CIPM/19 du 16 juillet 2019 relatif à l'acquisition de deux (02) kits mobiles de production délocalisée pour les programmes de flux à la CRTV au titre de l'exercice 2019, pour un montant de **FCFA TTC 35 006 181 (trente cinq millions six mille cent-quatre-vingt-un).**

Article 2 :
Les prestations, objet dudit Marché seront exécutées dans un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :
Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour la souscription du Marché correspondant.

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPIT

DECISION N° 458/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DEL'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°004/AONO/MINADER/PDRM-LL/RPM/CSPM/BEC/2019 DU 05/07/2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CUSSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS EN (03) LOTS DISTINCTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MFETAME (LOT 1), MBANKOUP (LOT 2) ET EPB DE FOYET (LOT 3) POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT-PHASE II

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE II (PDRM II)

Autorité contractante,

VU la Constitution ;

VU les Accords de Prêt 2CM079, 2CM0080 et 7CM0081 du 30 septembre 2016, entre le Gouvernement du Cameroun et la Banque Islamique de Développement (BID), pour le financement du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase II (PDRM-II) ;

VU le Décret N°2018/366 du 20 JUIN 2018 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret 2012/076 du 08 mars 2012;

VU l'Arrêté N°8259/A/MINMAP du 15 septembre 2016 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase ll ;

VU la Décision N°01427/MINADER/CAB portant nomination de M. POTOUOGBOUNKOUO Amadou. Coordonnateur du Projet de Développement rural du Mont Mbappit-Phase II, relevant du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural;

vu la Décision N°0028/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 12 Septembre 2012 portant désignation des Présidents et Membres des Commissions Ministérielle de Passation des Marchés, modifié et complétée par la Décision N°006/D/MINMAP/SG/DAJ/ du 04 janvier 2018;

VU la Décision N°00000462/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 06 juillet 2017 constatant à titre transitoire, la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase II ;

VU le Décret N°2018/366 du 20JUIN 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

004/AONO/MINADER/PDRM-II/

RPM/CSPM/BEC/2019 DU 22/07/2019 POUR LA CONSTRUCTION DES BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE

AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES ATROIS (03) COMPARTIMENTS EN

TROIS (03) LOTS DISTINCTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MFETAME (LOT 1), MBANKOUP (LOT 2) ET EPB 3)

pour le compte du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase II;

VU le Procès -Verbal de la séance du 23/08/2019 de la Commission Spéciale de passation des Marchés auprès du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit-Phase II

VU la lettre de proposition d'attribution N°081/019/L/CSPM-PDRM-ll du 23 Août 2019 du président la Commission Spéciale

de Passation des Marchés auprès du PDRM II ;

VU la non objection de la BID pour attribution en date du 12 Novembre 2019;

DECIDE :

Article 1er : Les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, selon les indications ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (FCFA)	DELAI DE REALISATION
1	ETS MAKWET NSANGOU RAHMATOU BP : 112 FOUMBAN Tel : 699 84 08 22	HT : 39 400 755	03 MOIS
2	SWIFT CONSTRUCTION ENTERPRISE BP : 877 Bamenda Tel : 679 762 230/675 853 145	HT : 38 825 996	03 MOIS
3	ETS MIKOCAM BP : 400 Yaoundé Tel : 672 42 06 89/ 699 81 62 64	HT : 39 412 739	03 MOIS

FOUMBAN le 18 Novembre 2019

Le COORDONNATEUR

POTOUOGBOUNKOUO AMADOU

Article 2 : La Présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0014/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 03 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE TRANSMISSION ET ACCESSOIRES AU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II, EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

***LE DIRECTEUR GENERAL*,**

Vu La Loi N° 87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu La Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La loi N° 2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun,pour l'exercice 2019 ;
Vu La loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;
Vu Le décret n° 2019/234 du 08 mai 2019 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Office de Radiodiffusion et de Télévision Camerounaise ;
Vu Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu La Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation,l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu La Circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu La Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiquespour l'exercice 2019 ;
Vu La résolution n° 0000027/CRTV/CA/PCA du 17 août 2018 portant adoption des règles applicables, à l'exécution et au contrôle des Marchés à la Cameroon Radio Télévision (CRTV) ;
Vu La résolution n° 0000028/CRTV/CA/PCA du 17 août 2018 portant délégation de pouvoirs au Président du Conseil d'Administration de la Cameroon Radio Television (CRTV) ;
Vu l'accord du Directeur Général contenu dans la lettre N° 000030/CRTV/CIPM du 31 octobre 2019 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°0014/AONO/CRTV/CIPM/19 du 03 juillet 2019 pour la fourniture d'équipements de transmission et accessoires au Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II, exercice 2019
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

La société **BLOOSAT S.A.**, **B.P. 750 Yaoundé Tél. : +237 243 59 95 90** est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National OuvertN° 0014/AONO/CRTV/CIPM/19 du 03 juillet 2019 pour la fourniture d'équipements de transmission et accessoires au Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II, exercice 2019, pour un montant de **F CFA TTC 49 942 533** (quarante-neuf millions neuf cent quarante-deux mille cinq cent trente-trois)

Article 2 :

Les prestations objet de la Lettre-commande subséquente seront exécutées dans un délai de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la souscription du contrat correspondant.

YAOUNDE le 20 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/CRTV/CIPM/19 DU 11 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE DIFFUSION A LA CRTV, EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

***LE DIRECTEUR GENERAL*,**

Vu La Loi N° 87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu La Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu La loi N° 2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun,pour l'exercice 2019 ;
Vu La loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;
Vu Le décret n° 2019/234 du 08 mai 2019 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Office de Radiodiffusion et de Télévision Camerounaise ;
Vu Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu La Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation,l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu La Circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu La Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
Vu La résolution n° 0000027/CRTV/CA/PCA du 17 août 2018 portant adoption des règles applicables, à l'exécution et au contrôle des Marchés à la Cameroon Radio Télévision (CRTV) ;
Vu La résolution n° 0000028/CRTV/CA/PCA du 17 août 2018 portant délégation de pouvoirs au Président du Conseil d'Administration de la Cameroon Radio Television (CRTV) ;
Vu l'accord du Directeur Général contenu dans la lettre N° 000030/CRTV/CIPM du 31 octobre 2019 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres International Ouvert N° 003/AOIO/CRTV/CIPM/19 du 11 juillet 2019 pour la fourniture d'équipements de diffusion à la CRTV, exercice 2019
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

La société **FM DISTINCTION CONSULTING**, B.P. 6226 Yaoundé, Tél. : +237 651 78 66 85 est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National OuvertN° 003/AOIO/CRTV/CIPM/19 du 11 juillet 2019 pour la fourniture d'équipements de diffusion à la CRTV, exercice 2019, pour les montants suivants :
-Lot 1 : fourniture de deux émetteurs FM radio de 5 KW et deux onduleurs de 30 KVA, **F CFA TTC 140 354 150** (cent quarante millions trois cent cinquante-quatre mille cent cinquante) ;
-Lot 2 : fourniture de trois émetteurs FM radio de 1 KW et équipements complémentaires, **F CFA TTC 89 086 304** (quatre-vingt-neuf millions quatre-vingt-six mille trois cent quatre).

Article 2 :

Les prestations objet de la Lettre-commande subséquente seront exécutées, pour chaque lot, dans un délai de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la souscription du contrat correspondant.

COMMUNE DE GALIM

DECISION MUNICIPALE 007/DM/C/GAL/SG DU 08 NOVEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-GAL/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART À LA COMMUNE DE GALIM,DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS (LOT 1, LOT2 ET LOT 3).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GALIM
Maître d'ouvrage

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N°2004/18 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu Le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2016/179 du 05 Avril 2016 portant nomination de Monsieur EWANGO BUDU Ernest, Administrateur Civil principal

en qualité de Préfet du département des Bamboutos ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté 00000048/A/MINATD/DCTD du 31 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue

du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Galim, Département des Bamboutos ;

Vu le procès-verbal de session de plein droit du conseil municipal de la Commune de Galim tenue le 16 Octobre 2013 portant élection

de Monsieur TSHOUONGANG Elie Saker en qualité de Maire de la Commune de Galim ;

Vu Le dossier d'Appel d'Offre N°002/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/2019 du 10/10/2019 en procédure d'urgence pour les travaux

de construction de certains ouvrages d'art à la Commune de Galim, département des Bamboutos (Lot 1, Lot 2 et Lot 3)

Vu Le procès-verbal de la commission de passation des marchés publics ;

Vu La proposition d'attribution ;

Vu Les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Le marché, objet de L'Appel d'Offre susvisé est, pour compter de la date de signature del a présente décision, attribué à :

LIBELLES	ADJUDICATAIRES	MONTANT TTC EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Lot 1 : Construction du pont « PAPA NYANGA»au PK 1+800 du tronçon de route carrefour chefferie Bamenyam Mbeufrot - Bealah, dans l'Arrondissement de Galim, Département des Bamboutos	GROUPE WAM'S INTERNATIONAL SARL BP : 174 AMENDA Tel : 677 50 65 50	30 342 888 (trente millions trois cent quarante-deux mille huit cent quatre vingt huit)	03 mois
Lot2 : Construction du pont « FEU VIEUX JEAN »au PK 1+700 du tronçon de route Bamenyam (inter RD 72) - Nzeuba – Lafi Zapouo, dans l'Arrondissement de Galim, Département des Bamboutos	VICTORY ENTERPRISE BP : 5185 Bamenda Tel : 677 51 28 72	30 810 289 (Trente millions huit cent dix mille deux cent quatre-vingt-neuf)	03 mois
LOT 3 Construction du pont « MENANZO » au pk 0+050 du tronçon de route Galim marché-Lycée Bilingue de galim dans l'arrondissement de Galim,Département des Bamboutos	GROUPE WAM'S INTERNATIONAL SARL BP : 174 AMENDA Tel : 677 50 65 50	25 695 543 (vingt-cinq millions six cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent quarante-trois)	03 mois

GALIM le 8 Novembre 2019

Le MAIRE

TSHOUONGANG Elie Saker

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE GALIM

DECISION MUNICIPALE 007/DM/C/GAL/SG DU 08 NOVEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-GAL/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART À LA COMMUNE DE GALIM,DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS (LOT 1, LOT2 ET LOT 3).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GALIM
Maître d'ouvrage

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N°2004/18 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu Le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2016/179 du 05 Avril 2016 portant nomination de Monsieur EWANGO BUDU Ernest, Administrateur Civil principal

en qualité de Préfet du département des Bamboutos ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté 00000048/A/MINATD/DCTD du 31 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue

du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Galim, Département des Bamboutos ;

Vu le procès-verbal de session de plein droit du conseil municipal de la Commune de Galim tenue le 16 Octobre 2013 portant élection

de Monsieur TSHOUONGANG Elie Saker en qualité de Maire de la Commune de Galim ;

Vu Le dossier d'Appel d'Offre N°002/AONO/C.GALIM/SG/CDPM/2019 du 10/10/2019 en procédure d'urgence pour les travaux

de construction de certains ouvrages d'art à la Commune de Galim, département des Bamboutos (Lot 1, Lot 2 et Lot 3)

Vu Le procès-verbal de la commission de passation des marchés publics ;

Vu La proposition d'attribution ;

Vu Les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er : Le marché, objet de L'Appel d'Offre susvisé est, pour compter de la date de signature del a présente décision, attribué à :

LIBELLES	ADJUDICATAIRES	MONTANT TTC EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Lot 1 : Construction du pont « PAPA NYANGA»au PK 1+800 du tronçon de route carrefour chefferie Bamenyam Mbeufrot - Bealah, dans l'Arrondissement de Galim, Département des Bamboutos	GROUPE WAM'S INTERNATIONAL SARL BP : 174 AMENDA Tel : 677 50 65 50	30 342 888 (trente millions trois cent quarante-deux mille huit cent quatre vingt huit)	03 mois
Lot2 : Construction du pont « FEU VIEUX JEAN »au PK 1+700 du tronçon de route Bamenyam (inter RD 72) - Nzeuba – Lafi Zapouo, dans l'Arrondissement de Galim, Département des Bamboutos	VICTORY ENTERPRISE BP : 5185 Bamenda Tel : 677 51 28 72	30 810 289 (Trente millions huit cent dix mille deux cent quatre-vingt-neuf)	03 mois
LOT 3 Construction du pont « MENANZO » au pk 0+050 du tronçon de route Galim marché-Lycée Bilingue de galim dans l'arrondissement de Galim,Département des Bamboutos	GROUPE WAM'S INTERNATIONAL SARL BP : 174 AMENDA Tel : 677 50 65 50	25 695 543 (vingt-cinq millions six cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent quarante-trois)	03 mois

GALIM le 8 Novembre 2019

Le MAIRE

TSHOUONGANG Elie Saker

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 007/DA/DG/CM-SCDP/2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n`2017/01 1 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
- Vu la Résolution N°08/10 du 08 décembre 2017 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SCDP ;
- Vu la Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Vu le Dossier de Consultation n°007/DCE/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 relatif à la fourniture et l'installation de trois ponts bascules dans les dépôts SCDP de Bonaberi à Douala et Nsam à Yaoundé ;
- Considérant le classement de la Sous-Commission d'Analyse des Offres ;

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à la fourniture et l'installation de trois ponts bascules dans les dépôts SCDP de Bonaberi à Douala et Nsam à Yaoundé.

Entreprise	Adresse .	Montant TTC (en F CFA)	Délai et lieu d'exécution
CAP' CAMEROUN	B.P. 5773 DOUALA. CAMEROUN Té! : 670 40 63 12	255 265 112	Trois mois et demi (03,5) dans les dépôts SCDP de Bonaberi et Nsam

Article 2: Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Cellule des Marchés de la SCDP pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de Marché y relatif.

DOUALA le 14 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 8449/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 21/11/2019 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 26/19/DCO/SDCC/CIPM DU 19/09/2019 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR L'HUILERIE DE GAROUA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DECIDE :

Article 1er : Les entreprises ci-après citées sont retenues comme adjudicataires des lettres-commande relatives à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
1	NATICO	13 928 400	45 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2	NAL BUSINESS & CORPARATION	17 595 665	45 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
3	NSF CAMEROUN	10 463 472	45 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

-

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 21 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE D'AFANLOUM

DECISION MUNICIPALE N° 26 /DM/CAFAN/SG/19PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AFANLOUM CENTRE ET DES LATRINES DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AFANLOUM CENTRE, COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MÉFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Afanloum,

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N° 2004/019 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Régions ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2016/178 du 05 avril 2016 portant nomination de **Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel**, **Administrateur Civil Principal,** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba ;

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1er Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;

Vu l'arrêté N°00018/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum ;**

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de commissions internes de passation des marchés auprès des Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu la Convention de cofinancement PNDP/Commune d'Afanloum pour la phase 3 sur fonds C2D III ;

Vu le procès-verbal d'analyse des projets de DC n° 001 du 23/05/2019 ;

Vu les procès-verbaux d'ouverture des plis n° 009 et n° 010 du 17/10/2019 ;

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1ER : le soumissionnaire **attributaire** du marché objet du dossier de consultation N°011/DC/CIPM-CAFAN/SG/2019 du 06 Septembre 2019 pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré d'Afanloum centre et des latrines du centre de santé intégré d'Afanloum centre, Commune d'Afanloum, département de la Mefou et Afamba, région du centre est le suivant :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Unique	ETS O.J.M ACTIVITIES	9 440 355	Trois (03) mois

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 22 Novembre 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'AFANLOUM

DECISION MUNICIPALE N° 25 /DM/CAFAN/SG/19PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE (APPARTEMENT DE DEUX CHAMBRES, UN SALON, UNE CUISINE ET UNE DOUCHE) À L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Afanloum,

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N° 2004/019 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Régions ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2016/178 du 05 avril 2016 portant nomination de **Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel**, **Administrateur Civil Principal,** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba ;

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1er Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;

Vu l'arrêté N°00018/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum ;**

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de commissions internes de passation des marchés auprès des Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu la Convention de cofinancement PNDP/Commune d'Afanloum pour la phase 3 sur fonds C2D III ;

Vu le procès-verbal d'analyse des projets de DC n° 001 du 23/05/2019 ;

Vu les procès-verbaux d'ouverture des plis n° 009 et n° 010 du 17/10/2019 ;

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1ER : le soumissionnaire **attributaire** du marché objet du dossier de consultation N°010/DC/CIPM-CAFAN/SG/2019 du 06 Septembre 2019 pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré d'Afanloum centre et des latrines du centre de santé intégré d'Afanloum centre, Commune d'Afanloum, département de la Mefou et Afamba, région du centre est le suivant :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Unique	ETS O.J.M ACTIVITIES	12 382 298	Quatre (04) mois

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 22 Novembre 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'AFANLOUM

DECISION MUNICIPALE N° 24 /DM/CAFAN/SG/19PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE TABLES BANCS, TABLES ET CHAISES POUR ENSEIGNANT ET VISITEURS, D'UN BLOC LATRINE À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Afanloum,

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N° 2004/019 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Régions ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2016/178 du 05 avril 2016 portant nomination de **Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel**, **Administrateur Civil Principal,** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba ;

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1er Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;

Vu l'arrêté N°00018/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum ;**

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de commissions internes de passation des marchés auprès des Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu la Convention de cofinancement PNDP/Commune d'Afanloum pour la phase 3 sur fonds C2D III ;

Vu le procès-verbal d'analyse des projets de DC n° 001 du 23/05/2019 ;

Vu les procès-verbaux d'ouverture des plis n° 009 et n° 010 du 17/10/2019 ;

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1ER : le soumissionnaire **attributaire** du marché objet du dossier de consultation N°009/DC/CIPM-CAFAN/SG/2019 du 06 Septembre 2019 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipées de soixante (60) tables bancs pour élèves, deux (02) tables et quatre (04) chaises pour le staff enseignant et visiteurs, d'un bloc latrine à trois (03) compartiments à l'école publique d'Afanloum, département de la Mefou et Afamba, région du centre est le suivant :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Unique	ETS CHALLENGE BUSINESS	22 993 251	Quatre (04) mois

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 22 Novembre 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°000107/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 20 NOVEMBRE 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0016/AONO/CRTV CIPM/19 DU 23 JUILLET 2019 POUR L'EQUIPEMENT DES SALLES VIP TV ET RADIO DE LA CRTV, EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'Appel d'Offres n° 016/AONO/CRTV/CIPM/19 pour l'équipement des salles VIP TV et Radio de la CRTV est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 20 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°006 CUD/ SG/ DIE/SDPMAP/2019 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°000353/M/PR/MINMAP/CCPM-AI/2016 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°059/AONO/MINMAP/CCPM-AI/2016 DU 17 OCTOBRE 2016 AVEC LACROIX TRAFIC CAMEROUN POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES POTEAUX ET PLAQUES DE RUE POUR LES COMMUNES DE DOUALA 3 ET 5 PHASE 1.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR :
Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 97, 98, 100, 101,102 et 103 relatifs à la résiliation ;
Vu le Décret n° 2009/055 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu les dispositions des articles 57.58 et 59 du Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Fournitures mis en vigueur par Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 ;
Vu la Lettre-Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
Vu L'ordre de service nc000353/0S/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CE6/Nmg/2016 du 17 Octobre 2016 prescrivant le démarrage des prestations, notifié le 21 Novembre 2016 à LACROIX TRAFIC CAMEROUN pour un délai de Dix (10) Mois :
Vu L'ordre de service n°027/OS/CUD/SG/DIVMAP/2018 portant mise en demeure du 27 Septembre 2018, notifié le 19 Novembre 2018 ;
Le « Constat de carence » dressé le 31 Mai 2019 pour la non exécution des Vu termes de l'ordre de service n°027/OS/CUD/SG/DIVMAP/2018 portant mise en demeure du 27 Septembre 2018, et notifié le 27 Août 2019 ;

DECIDE :

ARTICLE 1er : Le marché n°000353/M/PR/MINMAP/CCPM-AI/2016 Passé avec LACROIX TRAFIC CAMEROUN pour la fourniture et la pose des poteaux et plaques de rue pour les Communes de Douala 3 et 5 Phase 1 est à compter de la date de signature de la présente Décision, résilié pour défaillance avérée de l'entreprise à remplir ses obligations contractuelles.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions de l'article 102 (1) du Code des Marchés Publics, **LACROIX TRAFIC CAMEROUN BP: 15269 Douala-Cameroun; Tél (237) 699 86 8960 N° Contribuable: N° Registre de commerce: RC,**

Ne peut soumissionner à la commande publique, avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente Décision.

ARTICLE 3: La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, la Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques à la Communauté Urbaine de Douala sont chargées **chacune en ce qui la concerne** à l'exécution de la présente Décision.

ARTICLE 5 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-

UNIVERSITÉ DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0000221/AONO/UDO-CIPM/2019 DU 28 OCTOBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF R+1 A L'INSTITUT DES SCIENCES HALIEUTIQUES DE L'UNIVERSITE DE DOUALA A VABASSI (PHASE I).FINANCEMENT : BUDGET DEL-UNIVERSITÉ DE DOUALA, EXERCICES 2019 ET 2020.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra être déposée de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphone 699 25 85 04, au plus tard **le 22 NOVEMBRE 2019, à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention: ***« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°0000221AONO/UDO-CIPM/2019 DU 28 OCTOBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF R+1 A L'INSTITUT DES SCIENCES HALIEUTIQUES DE L'UNIVERSITE DE DOUALA A YABASSI (PHASE I) »***
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra être déposée de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphone 699 25 85 04, au plus tard **le 29 NOVEMBRE 2019, à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention: ***« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°0000221AONO/UDO-CIPM/2019 DU 28 OCTOBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF R+1 A L'INSTITUT DES SCIENCES HALIEUTIQUES DE L'UNIVERSITE DE DOUALA A YABASSI (PHASE I) »***

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... l'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **22 NOVEMBRE 2019 à 14 heures,** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle de réunion de la CIPM au Campus I de l'Université de Douala.
	Lire plutot l'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **29 NOVEMBRE 2019 à 14 heures,** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle de réunion de la CIPM au Campus I de l'Université de Douala.

DOUALA le 19 Novembre 2019

Le RRECTEUR

AWONO ONANA

UNIVERSITÉ DE DOUALA

ADDITIF N°2 APPEL D'OFFRES NATIONAL OTLVERT N°00003700/AONO/UDO/CIPM/19 DU 13 OCTOBRE, EN PROCEDURE D'URGENCE,POUR LA FOURNITURE DE DEUX VEHICULES DE FONCTION D'UN MINIBUS A L'UNIVERSITE DE DOUALA EN TROIS(03) LOTSFINANCEMENT: BUDGET DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.EXERCICES 2019 ET 2020.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l''original et six (06) copies marqués comme tels. devra parvenir au **Bureau de la Construction** à la Division des Infrastructures. des Equipements et de la Maintenance (DIEM), de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l''Université de Douala, au plus tard le **22/11/2019** à **13 heures.** heure locale, et devra **porter· la** mention : **Avis d''Appel d''Offres National N°0003700/AONO/UDO/CIPM/2019 DU 11/10/2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VEHICULES DE FONCTION ET D''UN MINIBUS A L''UNIVERSITE DE DOUALA EN ''mois (03) LOTS DISTINCTS.** **FINANCEMENT : Budget De l''Université De Douala- Exercice 2019** **« A n''ouvrir qu''en séance de dépouillement ».**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l''original et six (06) copies marqués comme tels. devra parvenir au **Bureau de la Construction** à la Division des Infrastructures. des Equipements et de la Maintenance (DIEM), de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l''Université de Douala, au plus tard le **14/12/2019** à **13 heures.** heure locale, et devra **porter· la** mention : **Avis d''Appel d''Offres National N°0003700/AONO/UDO/CIPM/2019 DU 11/10/2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VEHICULES DE FONCTION ET D''UN MINIBUS A L''UNIVERSITE DE DOUALA EN ''mois (03) LOTS DISTINCTS.** **FINANCEMENT : Budget De l''Université De Douala- Exercice 2019** **« A n''ouvrir qu''en séance de dépouillement ».**

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L ouverture des offres (administrative. technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **07/11/2019 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de [Université de Douala, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dans la salle de réunion de la CIPM de l'Université de Douala.
	Lire plutot L ouverture des offres (administrative. technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **14/12/2019 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de [Université de Douala, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dans la salle de réunion de la CIPM de l'Université de Douala.

DOUALA le 19 Novembre 2019

Le RRECTEUR

AWONO ONANA

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPIT

ADDITIF N° 07/AD/MINADER/C-PDRMII/RPM/19 MODIFICATION D'UNE DISPOSITION RELATIVE A LAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/TR/2019 DU 21/10/2019 POUR LA REHABILITATION DES ROUTES RURALES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE KOUTABA ET FOUMBOT (LOT 1 :17,2 KMS) ; MASSANGAM (LOT 2 : 25,7KMS) ; KOUOPTAMO (LOT 3 : 46,1 KMS) : MALENTOUEN (L0T4 :24 KMS) ; NJIMOM (LOTS : 33,5KMS) ; MAGBA (LOT6;17,3KMS) ;BANGOURAIN ET FOUMBAN (LOT7:17,9KMS) EN SEPT (07) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE 11 (PDRM-II), DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST (CAMEROUN).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé, devra parvenir au siège de l'unité de Gestion du PDRM II (Bureau du Responsable de la Passation des Marchés) sis à Foumban, Téléphone; 699 67 96 39, au plus tard le **25/11/2019 à 09 heures précises**, heure locale et devra porter la mention : **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert** **N° 015/AONO/MINADER/PDRM-II/CSPM/TR/2019 DU 21/10/2019 POUR LA REHABILITATION DES ROUTES RURALES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE KOUTABA ET FOUMBOT (LOT1: 17,2 kms) ; MASSANGAM (LOT 2: 25,7kms) ; KOUOPTAMO (LOT 3: 46,1 kms) ; MALENTOUEN (L0T4 : 24 kms) ; NJIMOM (LOTS : 33,5kms) ; MAGBA (LOT6: 17,3kms) ; BANGOURAIN ET FOUMBAN (L0T7: 17,9kms) EN SEPT (07) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE II(PDRM-II), DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST (CAMEROUN).** **«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé, devra parvenir au siège de l'unité de Gestion du PDRM II (Bureau du Responsable de la Passation des Marchés) sis à Foumban, Téléphone; 699 67 96 39, au plus tard le **25/11/2019 à 08 heures précises**, heure locale et devra porter la mention : **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert** **N° 015/AONO/MINADER/PDRM-II/CSPM/TR/2019 DU 21/10/2019 POUR LA REHABILITATION DES ROUTES RURALES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE KOUTABA ET FOUMBOT (LOT1: 17,2 kms) ; MASSANGAM (LOT 2: 25,7kms) ; KOUOPTAMO (LOT 3: 46,1 kms) ; MALENTOUEN (L0T4 : 24 kms) ; NJIMOM (LOTS : 33,5kms) ; MAGBA (LOT6: 17,3kms) ; BANGOURAIN ET FOUMBAN (L0T7: 17,9kms) EN SEPT (07) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE II(PDRM-II), DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST (CAMEROUN).** **«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à la salle de réunion du siège de l'Unité de Gestion dudit projet sis à Foumban le **25/11/2019 à 10 heures**
	Lire plutot La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à la salle de réunion du siège de l'Unité de Gestion dudit projet sis à Foumban le **25/11/2019 à 9 heures**

FOUMBAN le 18 Novembre 2019

Le COORDONNATEUR

POTOUOGBOUNKOUO AMADOU

UNIVERSITÉ DE DOUALA

ADDITIF N°1 DEMANDE DE COTATION N°0000219/DC/UD/CIPM/19 DU 28 OCTOBRE 2019, RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE FONCTION A LA FACULTE DE GENIE INDUSTRIEL (FGI) DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITE DE DOUALA,EXERCICE 2019.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au bureau du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2, téléphone : 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36; au plus tard **le 21 Novembre 2019 à 13 heur,** heure locale et devra porter la mention : **« Demande de Cotation n° 0000219/DC/UD/CIPM19 du 28 Octobre 2019, pour la fourniture d'un véhicule de fonction à la Faculté de Génie Industriel de l'Université de Douala »** "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au bureau du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2, téléphone : 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36; au plus tard **le 13 DECEMBRE 2019 à 13 heur,** heure locale et devra porter la mention : **« Demande de Cotation n° 0000219/DC/UD/CIPM19 du 28 Octobre 2019, pour la fourniture d'un véhicule de fonction à la Faculté de Génie Industriel de l'Université de Douala »** "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres administrative etfinancière se fera en un temps et aura lieu **le 21 novembre 2019 à 14 heure,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala dans la Salle de réunion de la CIPM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des offres administrative etfinancière se fera en un temps et aura lieu **le 13 DECEMBRE 2019 à 14 heure,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala dans la Salle de réunion de la CIPM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

DOUALA le 19 Novembre 2019

Le RRECTEUR

AWONO ONANA

UNIVERSITÉ DE DOUALA

ADDITIF N°1 DEMANDE DE COTATION N°0000220/DC/UD/CIPM/19 DU 28 OCTOBRE 2019, RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE SERVICE A LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION APPLIQUEE DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.FINANCEMENT: BUDGET DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.EXERCICES 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au bureau du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2, téléphone : 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36; au plus tard **le 21 novembre 2019à 13 heure,** heure locale et devra porter la mention : **« Demande de Cotation n° 0000220/DC/UD/CIPM /19 du 28 octobre 2019, pour la fourniture d'un véhicule de service à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Appliquée (FSEGA) de l'Université de Douala»** "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au bureau du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2, téléphone : 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36; au plus tard **le 13 Decembre 2019 à 13 heure,** heure locale et devra porter la mention : **« Demande de Cotation n° 0000220/DC/UD/CIPM /19 du 28 octobre 2019, pour la fourniture d'un véhicule de service à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Appliquée (FSEGA) de l'Université de Douala»** "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres administrative etfinancière se fera en un temps et aura lieu **le 21 novembre 2019 à 14 heure,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala dans la Salle de réunion de la CIPM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des offres administrative etfinancière se fera en un temps et aura lieu **le 13 Decembre 2019 à 14 heure ,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala dans la Salle de réunion de la CIPM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

DOUALA le 19 Décembre 2019

Le RRECTEUR

AWONO ONANA

UNIVERSITÉ DE DOUALA

ADDITIF N°1 DEMANDE DE COTATION N°0000222/DC/UD/CIPM/19 DU 28 OCTOBRE 2019, RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE FONCTION A L'ÉCOLE NORMALE SUPERIEURE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.FINANCEMENT: BUDGET DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphone 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36 au plus tard **le 21 NOVEMBRE 2019 à 13 heures,** heure locale et devra porter la mention: **« Demande de Cotation n°0000222/DC/UD/CIPM/19 du 28 OCTOBRE 2019, pour la fourniture d'un véhicule de fonction à l'ENSET de l'Université de Douala »** "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphone 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36 au plus tard **le 13 DECEMBRE 2019 à 13 heures,** heure locale et devra porter la mention: **« Demande de Cotation n°0000222/DC/UD/CIPM/19 du 28 OCTOBRE 2019, pour la fourniture d'un véhicule de fonction à l'ENSET de l'Université de Douala »** "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres administrative etfinancière se fera en un temps et aura lieu **le 21 NOVEMBRE 2019 à 14 heure,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala dans la Salle de réunion de la CIPM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des offres administrative etfinancière se fera en un temps et aura lieu **le 13 DECEMBRE 2019 à 14 heure,** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala dans la Salle de réunion de la CIPM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

DOUALA le 19 Novembre 2019

Le RRECTEUR

AWONO ONANA

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*) : ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Pridesoft

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

CONTACTS PROJET

222 20 49 17
Internet : pridesoft.armp.cm
Email : pridesoft@armp.cm